



Exploitation des rapports d'activité harmonisés

des **CMPP** de la région Grand Est

Données 2020



*Étude produite à la demande de l'ARS Grand Est
par le CREA Grand Est*

*et réalisée par Christelle Nagonhou, chargée d'études stagiaire,
avec la contribution de Marjorie Hoenen, chargée d'études,
sous la direction de Thibault Marmont*

Rapport final - Juillet 2022

Sommaire

Partie A - Présentation générale des CMPP du Grand Est.....	5
1. Localisation des CMPP dans la région Grand Est.....	5
2. Plages d'ouverture	6
- Jours d'ouverture	6
- Heures d'ouverture	6
- Réponse téléphonique en semaine (en heure).....	7
- Continuité de la réponse par répondeur ou par message (oui).....	7
Partie B – Activité de l'année 2020	8
1. Activité pour l'ensemble des enfants de la file active.....	8
- File active.....	8
- Mobilité	8
- Modalité d'accompagnement (Plusieurs réponses possibles par enfant).....	9
- Synthèses effectuées dans l'année	9
2. Interventions des professionnels	10
- Séances et actes réalisés hors du CMPP	10
- Interventions réalisées par type d'intervenant.....	11
3. Coordination, prévention, partenariat et formation.....	12
- Réunions internes et avec les partenaires	12
- Participation à des formations et colloques.....	12
- Partenariat.....	14
Partie C – Enfants présents au 31 décembre 2020	15
1. Dernière modalité d'accompagnement	15
- Dernière modalité d'accompagnement des enfants présents.....	15
Fréquence des interventions pour les enfants en cours de traitement.....	16
2. Caractéristique des enfants présents.....	17
- Âges des présents au 31 décembre 2020.....	17
- Diagnostic principal selon les catégories cliniques CFTMEA.....	18
- Diagnostic principal selon les catégories cliniques CIM10.....	20
- Facteurs et conditions d'environnement présentant un risque pour le développement des enfants en cours de traitement (plusieurs réponses possibles)	22
- Enfants avec un dossier MDPH ou une mesure de protection	23
Partie D – Enfants reçus pour la première en 2020 et délai d'attente.....	24
1. Origine des enfants entrés au CMPP en 2020.....	24
2. Délai d'attente.....	26
- Délai d'attente avant accueil en CMPP	26

-	Délai d'attente entre le 1er RDV et le bilan ou les soins.....	28
Partie E –	Caractéristiques des enfants de la file active entrés dans l'année	30
1.	Enfants entrés dans l'année par âge au premier acte.....	30
2.	Mode de scolarisation	30
3.	Transport des enfants entrés dans l'année.....	31
-	Temps de trajet domicile-CMPP.....	31
-	Domiciliation hors département ou région.....	32
-	Modes de transport des enfants entrés dans l'année	32
Partie F –	Caractéristiques et parcours pour la totalité des enfants sortis de la file active.....	33
1.	Âge des enfants sortis en 2020	33
2.	Parcours des enfants sortis en 2020	33
-	Durée d'accompagnement des enfants sortis en 2020.....	33
-	Motifs de sorties du CMPP	34
-	Parcours envisagé après la sortie (plusieurs réponses possibles).....	34
-	Enfants en attente de sortie du CMPP (parmi les enfants présents).....	35
Partie G -	Ressources humaines	36
-	Nombre d'ETP du compte administratif par métier.....	36
-	Taux d'ETP non pourvus (région Grand Est).....	38
Partie H –	Evolution entre 2017-2020	39
1.	Enfants de la file active.....	39
-	Nombre moyen d'enfants & taux d'évolution global du nombre moyen d'enfants de la file active par CMPP	39
-	Enfants de la file active vus pour la 1 ^{ère} fois.....	39
-	Enfants de la file active ayant bénéficié d'au moins une synthèse.....	40
-	Taux d'absentéisme.....	40
2.	Enfants présents au 31 décembre.....	40
-	Caractéristiques des enfants présents	40
-	Taux d'enfants présents avec un dossier MDPH ouvert	41
-	Taux d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection	41
-	Taux de pression à l'attente d'entrée	41
2.	Enfants sortis au cours de l'année.....	42
-	Fin d'accompagnement, départ concerté	42
3.	Ressources humaines	43

Avertissement sur la qualité des réponses aux différentes questions

Tous les CMPP ayant renseigné un rapport n'ont pas systématiquement donné réponse à l'ensemble des questions posées. Par conséquent, tous les tableaux présentant des résultats concernant la file active ou les effectifs au 31 décembre n'indiquent pas les mêmes totaux, du fait d'une information demandée non connue ou non collectable.

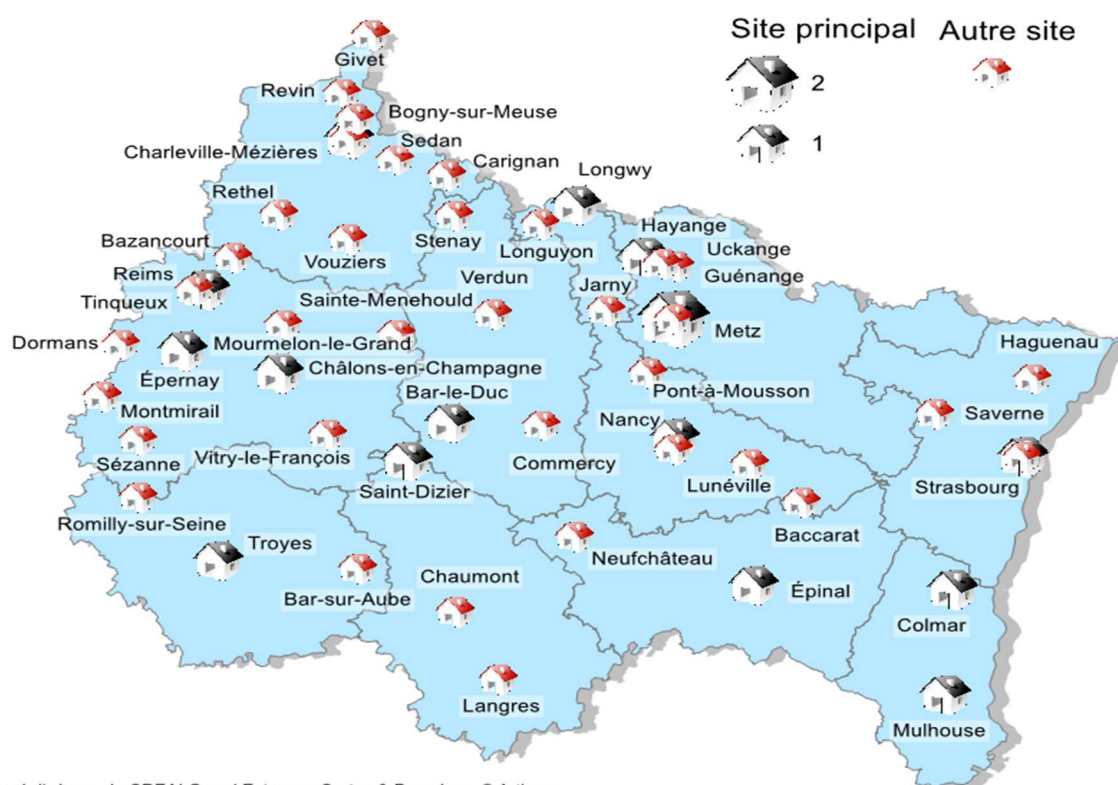
Pour autant, dans cette restitution, le parti est pris de laisser apparaître tel quel l'ensemble des résultats produits par les établissements, sans redressement. En effet, les tendances qu'ils dégagent peuvent apporter des éléments de connaissance tout aussi intéressants et pertinents que les volumes et/effectifs auxquelles elles se rapportent.

Partie A - Présentation générale des CMPP du Grand Est

La région Grand Est compte au 31 décembre 2020 un total de 16 CMPP (sites principaux). Toutes les 16 structures ont renseigné un rapport d'activité harmonisé (RAH). Le taux de réponse est ainsi de 100 %.

1. Localisation des CMPP dans la région Grand Est

Les 16 centres se répartissent sur l'ensemble des 10 départements qui composent la région : 6 se trouvent en Champagne-Ardenne, 7 en Lorraine et 3 en Alsace.



Les résultats présentés, ci-dessous, portent sur les données renseignées par les CMPP sur l'activité de l'année 2020.

Département	Site principal	Autre sites	Nb total de sites
Ardennes	1	8	9
Aube	1	2	3
Marne	3	8	11
Haute-Marne	1	2	3
Meurthe-et-Moselle	2	5	7
Meuse	1	3	4
Moselle	3	5	8
Vosges	1	1	2
Bas-Rhin	1	2	3
Haut-Rhin	2	0	2
Grand Est	16	36	52

Source : RAH CMPP données 2020

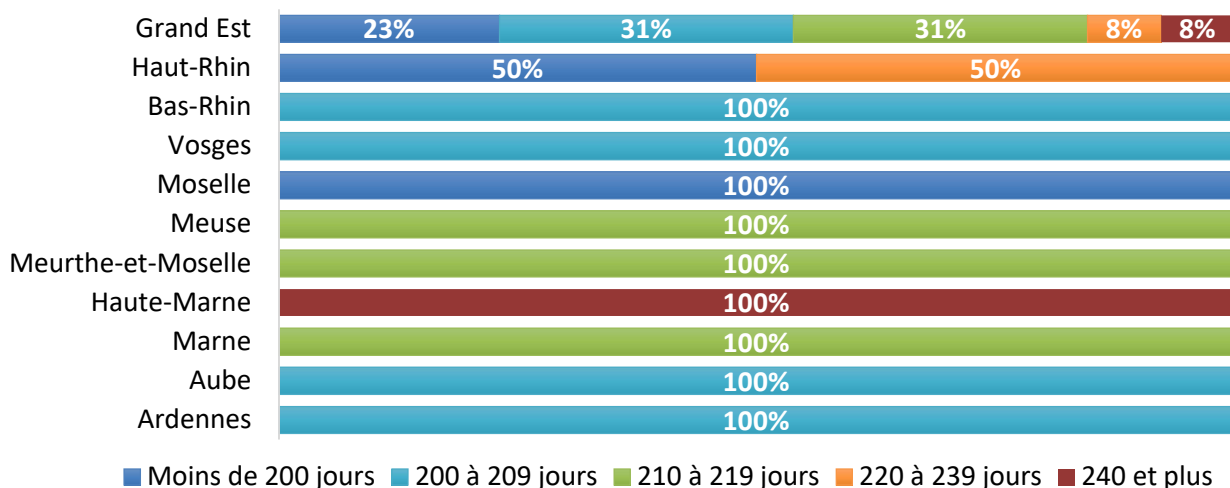
Globalement, la plupart des départements offrent des services de proximité.

2. Plages d'ouverture

- Jours d'ouverture

En moyenne, les CMPP de la région sont ouverts 211 jours par an (sites principaux), avec un minimum de 182 jours (dans le Haut-Rhin) et un maximum de 262 jours (en Haute-Marne). Selon les départements, les moyennes varient de 197 à 262 jours.

Répartition des CMPP selon le nombre annuel de jours d'ouverture du site principal



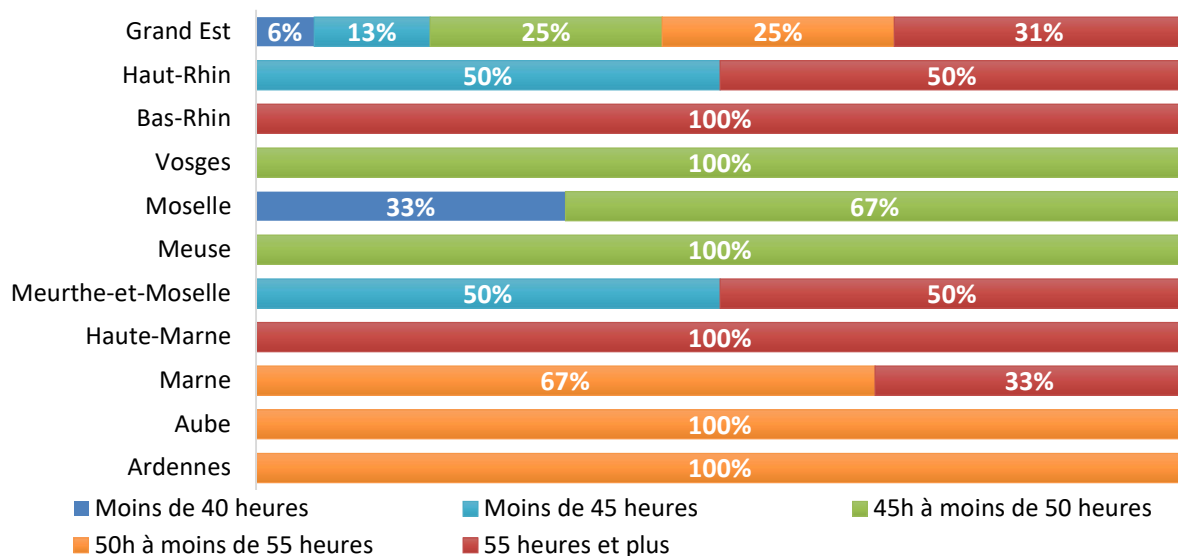
Champ : 13 CMPP répondants

En Haute-Marne, les CMPP sont ouverts pendant au moins 240 jours dans l'année, tandis que dans le Haut-Rhin, la moitié des CMPP est ouvert moins de 200 jours, et l'autre moitié entre 220 et 239 jours dans l'année. Au niveau régional, seulement 8 % des CMPP (1/13) sont ouverts entre 220 et 239 jours.

- Heures d'ouverture

Les CMPP ouvrent leurs portes 50,8 heures par semaine en moyenne. Cette valeur varie entre 38 heures en Moselle, et 64 heures dans un CMPP de la Marne. Les moyennes varient de 43,5 à 60 heures selon les départements.

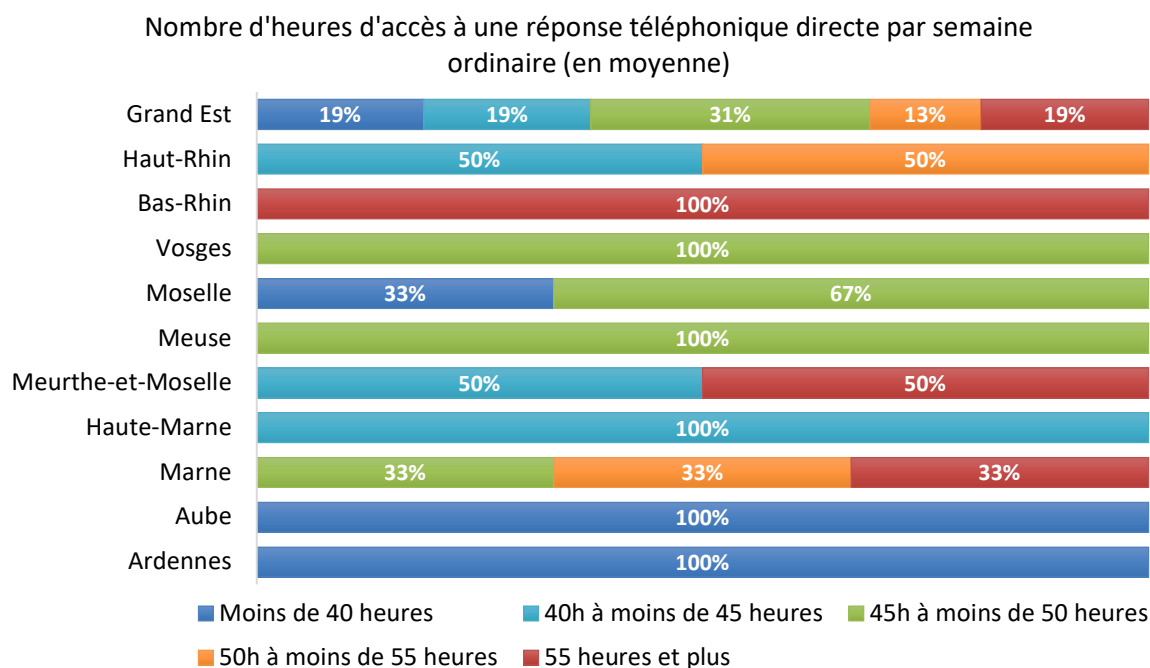
Répartition des CMPP selon le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire du site principal



Champ : 16 CMPP répondants

En moyenne, les centres (sites principaux) ouvrent environ 9,6 heures par semaine, en dehors des « horaires classiques » de bureau c'est-à-dire avant 9 heures du matin, après 18 heures ou le samedi (avec un minimum de 3,5 heures et un maximum de 20 heures).

- Réponse téléphonique en semaine (en heure)



Champ : 16 CMPP répondants

En 2020, en moyenne, les CMPP de la région assurent pendant 47,1 heures (sites principaux) une réponse téléphonique directe, avec un minimum de 35 heures (dans les Ardennes) et un maximum de 60 heures (dans le Bas-Rhin). Le tiers (32 %) des CMPP assure une réponse téléphonique de 50 heures ou plus.

- Continuité de la réponse par répondeur ou par message (oui)

% Oui	Durant les soirs et week-end	Durant les congés courts	Durant les congés d'été
Les usagers ont la possibilité de laisser un message au CMPP (enregistreur, mail ou SMS et réponse par le CMPP dans un délai maximum d'une semaine (ou 15j pendant les congés)	81%	56%	31%
Le CMPP a mis en place un dispositif permettant de répondre à une situation de crise pour les enfants qu'il suit ?	38%	44%	50%
Le CMPP diffuse sur son répondeur un message indiquant que faire et qui contacter (CMPP ou partenaires) en situation de crise pendant les heures de fermeture du CMPP	75%	94%	94%

Champ : 16 CMPP répondants

Globalement, la possibilité de laisser un message (enregistreur, mail ou SMS) est assez développée (81 % des CMPP de la région) les soirs et les week-ends. Bien qu'une minorité de structure ait mis en place un dispositif permettant de répondre à une situation de crise (38 % durant les soirs et week-end), 75 % des CMPP diffusent sur leur répondeur un message indiquant que faire et qui contacter en situation de crise pendant les heures de fermeture du CMPP durant les soirs et week-end. Cette part s'élève à 94 % durant les congés courts et les congés d'été.

Partie B – Activité de l'année 2020

1. Activité pour l'ensemble des enfants de la file active

- File active

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre total d'enfants de la file active	1873	925	2992	1070	1285	1273	1006	552	2352	963	14291
Taux de jeunes vus pour 1000 habitants de moins de 20 ans¹	30,2	12,3	22,2	30,2	7,6	31,5	4,3	7,1	9,0	5,4	11,3
<i>dont reçus pour la 1ère fois</i>	524	197	766	270	299	368	264	177	485	223	3573
<i>% de la file active</i>	28%	21%	26%	25%	23%	29%	26%	32%	21%	23%	25%

Champ : 16 CMPP répondants

Les effectifs de file active varient fortement selon le territoire : de 552 dans les Vosges à 2 992 dans la Marne. Dans le Bas-Rhin, la file active est également supérieure à 2 000 enfants. Au total, au moins 14 291 jeunes ont été accueillis dans un CMPP au cours de l'année 2020.

La part d'enfants reçus pour la première fois en 2020 varie de 21 % (dans l'Aube et dans le Bas-Rhin) à 32 % dans les Vosges.

Cela dit, rapportés au nombre de jeunes âgés de moins de 20 ans, les effectifs de file active renvoient des taux qui dessinent une tendance différente. Ainsi, les taux de jeunes vus pour 1000 habitants varient de 4,3 en Moselle à 31,5 dans la Meuse. Plus généralement, les quatre départements de l'ante-région Champagne-Ardenne ainsi que la Meuse affichent les taux les plus élevés.

Selon les CMPP (interrogés sur ce point lors de la restitution de l'enquête 2016), l'hétérogénéité de la file active s'explique par des facteurs populationnels et environnementaux : la densité des professionnels libéraux de santé et de structures hospitalières et médico-sociales, les taux d'équipement en CMPP.

- Mobilité

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre total d'enfants sortis dans l'année	428	65	542	134	338	242	232	162	614	192	2949
<i>dont sortis pendant ou après un diagnostic</i>	110	10	234	23	125	44	46	59	96	41	788
<i>dont sortis pendant ou après une période de traitement</i>	318	55	308	111	211	198	186	103	518	151	2159
<i>dont sortis pendant ou après un diagnostic (en %)</i>	26%	15%	43%	17%	37%	18%	20%	36%	16%	21%	27%
<i>dont sortis pendant ou après une période de traitement (en %)</i>	74%	85%	57%	83%	62%	82%	80%	64%	84%	79%	73%

Champ : 16 CMPP répondants

¹ Source : INSEE, effectifs au 1er janvier 2020 et 2021

$$\text{Taux} = \frac{\text{Nombre d'enfants de la file active}}{\frac{\text{Population}_{-20\text{ans}}^{1.1.2020} + \text{Population}_{-20\text{ans}}^{1.1.2021}}{2}}$$

En 2020, 2 949 enfants sont sortis des CMPP de la région ; 73 % d'entre eux sont sortis pendant ou après une période de traitement et 27 % pendant ou après un diagnostic. Dans les CMPP de l'Aube, de la Haute-Marne, de la Meuse, de la Moselle, et du Bas-Rhin, au moins 80 % des enfants sont sortis pendant ou après une période de traitement. A noter que dans la Marne, davantage d'enfants sont sortis pendant ou après un diagnostic (43 %) que la moyenne régionale.

- Modalité d'accompagnement (Plusieurs réponses possibles par enfant)

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants ayant bénéficié d'un diagnostic	864	308	1050	305	552	567	334	236	481	352	5049
<i>en % de la file active</i>	46%	33%	35%	29%	43%	45%	33%	43%	20%	37%	35%
Nb d'enfants ayant bénéficié d'un traitement	1456	774	1719	765	945	942	860	406	1543	713	10123
<i>en % de la file active</i>	78%	84%	57%	71%	74%	74%	85%	74%	66%	74%	71%
Nb d'enfants ayant bénéficié de soins complémentaires (hors CMPP financés par le CMPP)	0	0	2	-	108	18	2	1	153	0	284
Nb d'enfants ayant bénéficié de soins complémentaires (hors CMPP non financés par le CMPP)	0	0	162	-	101	-	77	5	-	-	345

Champ : Entre 10 et 16 CMPP répondants selon l'item

Les modalités d'accompagnement proposées par les CMPP sont relativement variables selon le territoire. La part des enfants de la file active de 2020 ayant bénéficié d'un diagnostic au cours de l'année varie entre 20 % (dans le Bas-Rhin) et 46 % (dans les Ardennes). La part de jeunes mosellans ayant bénéficié d'un traitement est plus élevée que la moyenne régionale (85 % vs 71 % en moyenne).

Dans la région, 284 (soit 2 %) des enfants ont bénéficié de soins complémentaires (hors CMPP financés par le CMPP). A noter que cette pratique est mise en œuvre dans 6 des 10 départements du Grand Est. 345 enfants (soit 4 %) ont par ailleurs bénéficié de soins non financés par le CMPP (dont 162 dans le département de la Marne).

- Synthèses effectuées dans l'année

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants ayant bénéficié d'au moins une synthèse	1873	599	1760	537	306	577	667	255	175	451	7200
<i>en % de la file active</i>	100%	65%	59%	50%	24%	45%	66%	46%	7%	47%	50%
Nb de synthèses individuelles effectuées	2519	1635	2575	948	421	1127	1401	443	175	610	11854

Champ : 16 CMPP répondants

En 2020, les CMPP de la région Grand Est ont réalisé au moins une synthèse pour 7 200 enfants, soit 50 % de la file active. Mais ce niveau de réalisation est très différent d'un territoire à l'autre : de 7 % dans le Bas-Rhin à 100 % dans les Ardennes.

2. Interventions des professionnels

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb de séances réalisées	34106	16558	36289	9851	15871	17639	18790	7200	12379	12864	181547
<i>Moyenne par enfants</i>	18	18	12	9	12	14	19	13	5	13	13
Nb d'actes réalisés	34106	17040	39770	10065	16692	18889	21704	7820	9990	14814	190890
<i>Moyenne par enfants</i>	18	18	13	9	13	15	22	14	4	15	13
Nb d'actes programmés non réalisés	7000	0	6763	2170	4506	3727	4642	1488	2493	4873	37662
<i>Taux d'absentéisme²</i>	17%	0%	15%	18%	21%	16%	18%	16%	20%	25%	16%

Champ : 16 CMPP répondants

Rappel³ :

- **Les actes** : « correspondent aux activités d'entretien, de consultation, d'examen et de rééducation et concernent exclusivement les enfants de la file active, inscrits administrativement. Ils sont réalisés en présence des bénéficiaires, à savoir les enfants, ou leur(s) parent(s), ou leur(s) tuteur(s), et peuvent être délivrés par un ou plusieurs professionnels, également à l'extérieur des structures. L'inscription administrative, non concomitante avec un rendez-vous d'accompagnement, n'est pas un acte dans la mesure où cette action correspond à une démarche exclusivement administrative. »
- **La notion séance** est utilisée comme : « une unité de mesure pour désigner un ensemble de plusieurs actes réalisés dans la même journée. »

Les jeunes de la file active de l'année 2020 ont bénéficié, en moyenne, de 13 séances (ou 13 actes) réalisées par les professionnels du CMPP. Cette valeur varie de 5 séances dans le Bas-Rhin, à 19 en Moselle. Selon les CMPP, certains enfants accompagnés sur le long terme nécessitent moins d'actes. Par ailleurs la datation des données au 31.12 peut faire baisser la moyenne (pour les enfants entrés récemment).

Le taux d'absentéisme, calculé sur la base des actes, est relativement comparable entre les territoires, quoique légèrement supérieur dans le Haut-Rhin (25 %), et nul dans l'Aube. Il est de 16 % au niveau régional.

- Séances et actes réalisés hors du CMPP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'actes réalisés avec l'enfant et/ou ses parents hors CMPP	0	76	447	205	76	373	124	83	28	60	1 472
<i>% sur nb total d'actes réalisés</i>	0%	0%	1%	2%	0%	2%	1%	1%	0%	0%	1%
dont réalisés à domicile	0	0	21	40	0	5	0	0	-	4	70
dont en milieu scolaire hors réunions ESS, EE	-	0	1	6	0	199	0	5	-	1	212
dont dans le cadre de l'ESS ou EE	-	76	416	140	74	118	119	78	28	55	1104
dont dans d'autres lieux	-	0	9	19	2	51	5	0	-	0	86
<i>Moyenne par enfants</i>	0,00	0,08	0,15	0,19	0,06	0,29	0,12	0,15	0,01	0,06	0,10

Champ : 16 CMPP répondants

² Calcul du taux d'absentéisme : $\frac{\text{Nombre d'actes programmés non réalisés}}{\text{Nombre total d'actes}} * 100$

³ https://www.cnsa.fr/documentation/guide_mesure_de_lactivite_vf.pdf, p.19-20 : définition d'actes et de séances

Les actes réalisés hors du CMPP sont très peu fréquents : cela représente 1 % des actes réalisés. En moyenne, 0,10 acte a été réalisé par enfant au cours de l'année 2020. Il s'agit très majoritairement d'actes réalisés dans le cadre de l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) ou de l'équipe éducative (EE), c'est-à-dire en milieu scolaire. A noter que les interventions à domicile sont plus fréquentes en Haute-Marne, et les interventions en milieu scolaire dans la Meuse, que dans les autres départements.

- Interventions réalisées par type d'intervenant

	Auprès d'un enfant		Auprès d'un groupe d'enfants		Auprès de parents (en présence ou non de l'enfant)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Psychiatre ou pédopsychiatre ou autres médecins	12023	7%	751	10%	5680	23%
Psychologue	79856	45%	2805	36%	10087	41%
<i>dont psychologue mis à disposition par l'EN</i>	1166	1%	86	1%	119	0%
Personnel de rééducation	65862	37%	2858	37%	6432	26%
<i>dont orthophoniste</i>	37373	21%	1502	19%	3673	15%
<i>dont psychomotricien</i>	28423	16%	1341	17%	2437	10%
Enseignant spécialisé et psychopédagogue	17318	10%	1037	13%	1259	5%
<i>dont personnel mis à disposition par l'EN</i>	5859	3%	180	2%	361	1%
Autre personnel éducatif (éducateur...)	287	0%	97	1%	100	0%
Assistant social	891	0%	202	3%	901	4%
Autre intervenants (ergo et art-thérapeutes, infirmiers, AMP...)	2762	2%	72	1%	42	0%
Total	178 999	100%	7 822	100%	24 501	100%

Champ : 15 à 16 CMPP répondants selon l'item

La notion d'intervention⁴ comme :

- L'action d'un ou de plusieurs professionnels auprès d'un ou de plusieurs enfants/ou familles simultanément : un entretien, un rendez-vous individuel, une séance collective...comptent pour un. Pour détailler ces interventions, on distingue les interventions individuelles ou collectives, les interventions impliquant plusieurs professionnels, les interventions internes ou externes ;
- L'action d'un ou de plusieurs professionnels en concertation interne ou auprès d'un ou de plusieurs partenaires : on compte le nombre de réunions, pas le nombre de participants, à l'exception de la formation continue.

Le périmètre des interventions est donc plus large que celui des actes. Il intègre tous les actes et les actions de prévention réalisées à l'extérieur des structures.

En 2020, une large part des interventions auprès d'un seul enfant a été assurée par des psychologues (45 % des interventions) et des personnels de rééducation (37 % en cumulant orthophonistes et psychomotriciens). Les interventions des médecins restent assez limitées en proportion (7 %).

Près de trois quarts des interventions réalisées auprès d'un groupe d'enfants ont été assurées par des psychologues (36 %) et du personnel de rééducation (37 %).

Concernant les interventions auprès des parents, en présence ou non de l'enfant, ces dernières ont été surtout assurées par des psychologues (41 %) et du personnel de rééducation (26 %).

⁴ https://www.cnsa.fr/documentation/guide_mesure_de_lactivite_vf.pdf, p.20 : définition d'intervention

3. Coordination, prévention, partenariat et formation

- Réunions internes et avec les partenaires

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Réunions internes par an (Moyenne)	462	267	68,6	1467,3	164	440	293,8	260	285	244,4	317,8
<i>Mini</i>	462	267	15	1467,3	28	440	266	260	285	176,5	15
<i>Maxi</i>	462	267	156,8	1467,3	300	440	333,5	260	285	312,2	1467,3
Réunions avec partenaires extérieurs par an (Moyenne)	1151	76	38,3	0	16	28	57,3	50	-	103,8	122,1
<i>Mini</i>	1151	76	10	0	3	28	8	50	-	101	0
<i>Maxi</i>	1151	76	85	0	29	28	101	50	-	106,5	1151

Champ : 15 à 16 CMPP répondants selon les items

Concernant la coordination interne et externe, les résultats collectés sont très variables. Ils peuvent néanmoins être soumis à la méthode de décompte adoptée par les différentes structures.

- Participation à des formations et colloques

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Jours consacrés à la formation financée dans le PFA	34	87	133	0	52,5	14	126,5	109	65,14	83,5	704,64
<i>dont la structure a répondu à la partie Ressource humaine</i>	-	87	133	0	52,5	14	126,5	109	65,14	83,5	670,64
Nombre de jours / ETP		2,1	1,6	0	1,0	0,4	2,4	5,8	1,8	2,6	1,8
Jours consacrés à la participation à des colloques ou journées d'études (hors PFA)	-	15	0	-	18,5	0	91	8	-	3,43	135,93
Nombre de jours / ETP		0,4	0,0		0,3	0,0	1,7	0,4		0,2	0,5

Champ : Entre 11 et 16 CMPP répondants selon l'item

En moyenne, 1,8 jour par ETP sont consacrés à la formation, financées dans le PFA, ce nombre de jours par ETP varie entre 0 et 5,8 jours selon les départements. Concernant les jours consacrés à la participation à des colloques ou journées d'études par ETP, ceux-ci varient entre 0 et 1,7 jours selon les territoires.

À noter qu'un CMPP a renseigné d'information sur le nombre de jours consacrés à la formation financée dans le PFA, mais n'a pas répondu à la partie ressources humaines, ce qui rend impossibles les calculs de moyenne par ETP pour ce dernier.

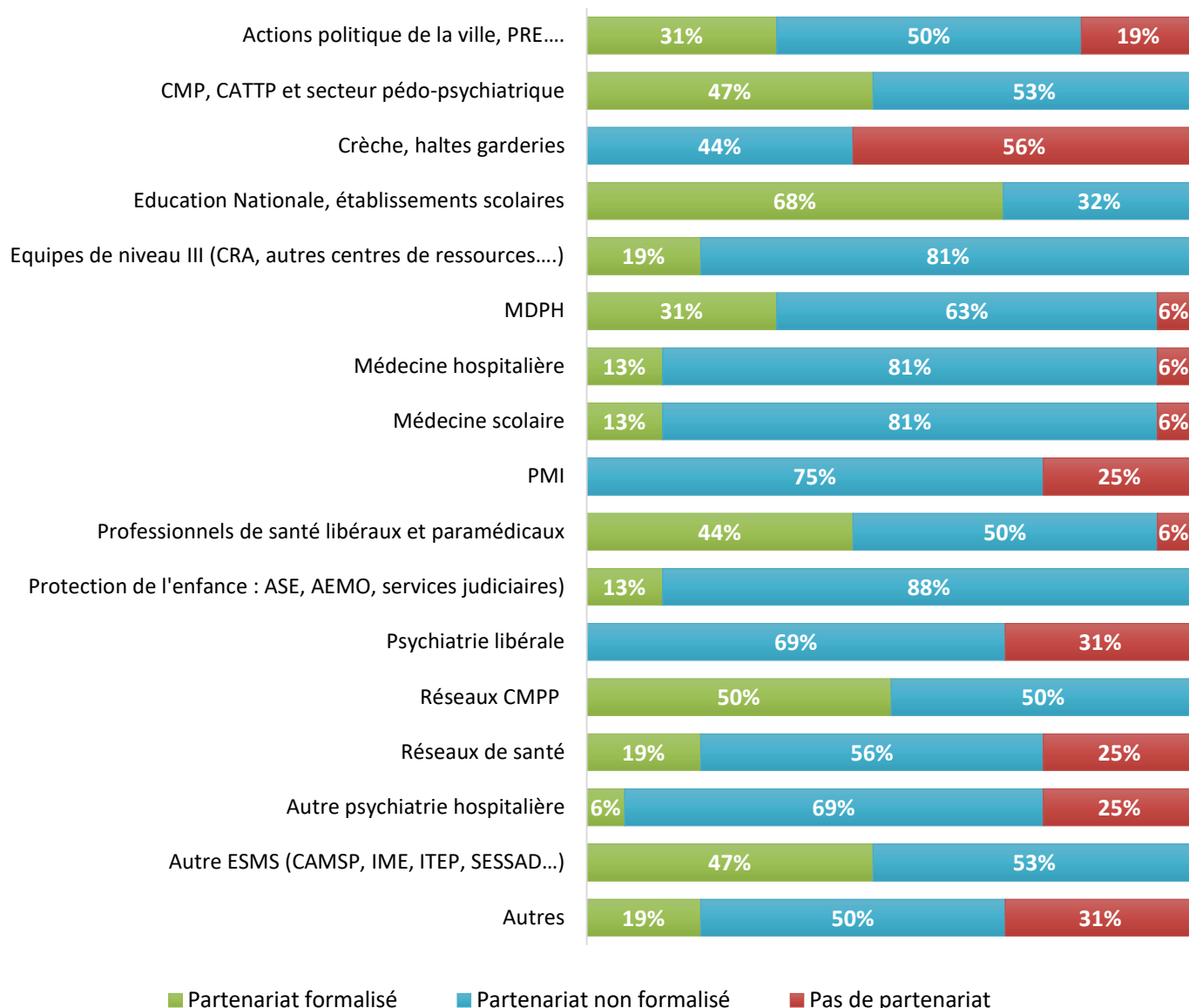
	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre de jours d'Interventions des professionnels du CMPP en colloque, journées d'études ou formation ou information (<i>Moyenne</i>)	0	0	0,5	4	8,8	15	2,3	12	-	0,2	4,1
<i>Mini</i>	0	0	0	4	0	15	1	12	-	0	0
<i>Maxi</i>	0	0	1	4	17,5	15	4	12	-	0,4	17,5
dont nombre de jours auprès des partenaires de l'EN (<i>Moyenne</i>)	0	0	1	2	0	15	1,7	8	-	0	2,7
<i>Mini</i>	0	0	1	2	0	15	0	8	-	0	0
<i>Maxi</i>	0	0	1	2	0	15	3	8	-	0	15

Champ : Entre 12 et 14 CMPP répondants selon l'item

Dans le Grand Est, en moyenne, 4,1 jours sont consacrés aux interventions des professionnels du CMPP en colloque, journées d'études ou formation ou information dont près de 3 jours auprès des partenaires de l'Education Nationale.

À noter que certains CMPP n'ont pas renseigné d'information en ce qui concerne la participation à des formations et colloques.

- Partenariat



Champ : 16 CMPP répondants

L'ensemble des CMPP de la région Grand Est a établi un partenariat (formalisé ou non) avec les réseaux CMPP, les services de l'Éducation nationale, CMP, CATT et secteurs pédopsychiatriques, protection de l'enfance (ASE, AEMO...), les équipes de niveau III ou encore avec d'autres ESMS.

Les partenariats sont majoritairement non formalisés : dans 61 % des cas contre 25 % pour les partenariats formalisés.

Les crèches/haltes-garderies, les PMI et la psychiatrie libérale sont les catégories d'acteurs avec lesquelles les CMPP établissent le moins fréquemment de partenariat.

Partie C – Enfants présents au 31 décembre 2020

1. Dernière modalité d'accompagnement

- Dernière modalité d'accompagnement des enfants présents

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre d'enfants avec dossier en cours en décembre	1438	860	2450	936	937	1035	795	387	1720	771	11329
Taux d'enfants avec un dossier en cours pour 1000 enfants entre 0-19 ans⁵	23	11	18	27	6	26	3	5	7	4	9
<i>dont nombre enfants vus une seule fois dans l'année</i>	170	108	345	119	120	85	68	25	-	1	1041
<i>dont nombre enfants avec diagnostic en cours</i>	147	49	467	147	120	212	40	62	-	191	1435
<i>dont nombre d'enfants en cours de traitement</i>	1121	703	1633	670	697	738	687	300	-	579	7128
En % / effectifs au 31/12											
<i>dont nombre enfants vus une seule fois dans l'année</i>	12%	13%	14%	13%	13%	8%	9%	6%	-	0%	11%
<i>dont nombre enfants avec diagnostic en cours</i>	10%	6%	19%	16%	13%	20%	5%	16%	-	25%	15%
<i>dont nombre d'enfants en cours de traitement</i>	78%	82%	67%	72%	74%	71%	86%	78%	-	75%	74%

Champ : Entre 15 et 16 CMPP répondants selon l'item

Au 31 décembre 2020, 11 329 enfants étaient présents dans les 16 CMPP du Grand Est. Sur 1000 jeunes de moins de 20 ans, 9 avaient un dossier en cours. À noter que 23 enfants ou plus sur 1000 enfants de moins de 20 ans avaient un dossier en cours dans les Ardennes, dans la Haute-Marne et dans la Meuse.

La dernière modalité d'accompagnement n'a été indiquée par les CMPP que pour 9 604 jeunes, soit 85 % de l'ensemble des enfants avec un dossier en cours en décembre 2020.

Parmi eux, 1 sur 10 n'a été vu qu'une seule fois au cours de l'année. La grande majorité des jeunes accueillis dans les CMPP du Grand Est suivait un traitement (74 %). À noter que dans le Haut-Rhin environ 1 enfant présent en fin d'année sur 4 avait un diagnostic en cours (15 % au niveau de la région).

À noter qu'une structure n'a pas précisé le détail des dernières modalités d'accompagnement.

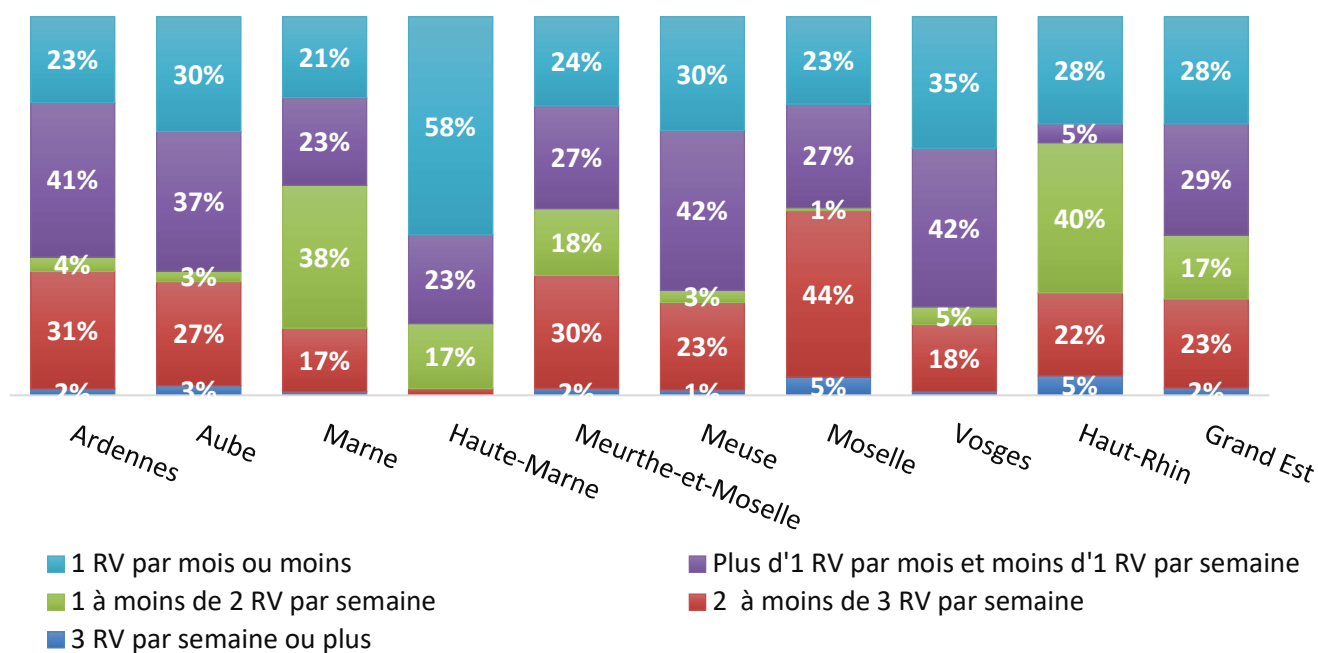
⁵ Source: INSEE, effectifs au 1er janvier 2021

$$\text{Taux} = \frac{\text{Nombre d'enfants de la file active}}{\text{Population}_{1-20}^{1.1.2021}}$$

Fréquence des interventions pour les enfants en cours de traitement

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
3 RV par semaine ou plus	19	18	15	2	13	11	30	3	-	30	141
2 à moins de 3 RV par semaine	348	193	275	10	208	170	273	53	-	127	1657
1 à moins de 2 RV par semaine	43	20	616	115	123	24	5	14	-	230	1190
Plus d'1 RV par mois et moins d'1 RV par semaine	457	259	379	157	189	311	170	126	-	29	2077
1 RV par mois ou moins	254	213	348	386	164	222	143	104	-	164	1998
Total	1121	703	1633	670	697	738	621	300	0	580	7063
% nb d'enfants en cours de traitement	100%	100%	100%	100%	100%	100%	90%	100%		100%	99%

Champ : 14 CMPP répondants



Par ailleurs, concernant les enfants en cours de traitement, la fréquence des interventions prévues dans le projet de soins et d'accompagnement est variable. Alors que des rendez-vous sont programmés au moins une fois par semaine pour 4 enfants sur 10 au niveau régional, cette part concerne 19 % des jeunes suivis en Haute-Marne, contre 67 % dans le Haut-Rhin.

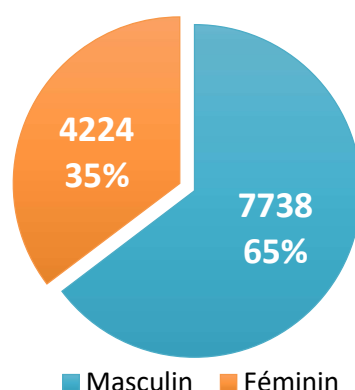
À noter qu'en Moselle, les fréquences d'intervention n'ont été renseignées que pour 90 % des enfants en cours de traitement.

2. Caractéristique des enfants présents

- Âges des présents au 31 décembre 2020

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins de 3 ans	2	1	4	0	2	4	2	0	6	0	21
3 à 5 ans	146	38	120	42	98	80	41	20	138	51	774
6 à 10 ans	782	412	1239	495	495	585	432	223	943	432	6038
11 à 15 ans	447	351	913	329	292	303	270	124	911	268	4208
16 à 17 ans	45	41	122	46	33	49	34	16	185	16	587
18 ans ou plus	16	17	52	24	17	14	16	4	171	3	334
Total	1438	860	2450	936	937	1035	795	387	2354	770	11962
Moins de 3 ans	<1%	<1%	<1%	0%	<1%	<1%	<1%	0%	<1%	0%	<1%
3 à 5 ans	10%	4%	5%	4%	10%	8%	5%	5%	6%	7%	6%
6 à 10 ans	54%	48%	51%	53%	53%	57%	54%	58%	40%	56%	50%
11 à 15 ans	31%	41%	37%	35%	31%	29%	34%	32%	39%	35%	35%
16 à 17 ans	3%	5%	5%	5%	4%	5%	4%	4%	8%	2%	5%
18 ans ou plus	1%	2%	2%	3%	2%	1%	2%	1%	7%	0%	3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : 16 CMPP répondants



Parmi les enfants accueillis au sein des CMPP en décembre 2020, l'âge et le sexe de 11 962 enfants ont été indiqués, soit 105,6 % des enfants avec un dossier en cours au 31 décembre. À noter qu'une structure a indiqué la répartition pour les enfants de la file active et non pour ceux présents avec un dossier en cours au 31 décembre.

Au 31 décembre 2020, la majorité des enfants pris en charge par les CMPP de la région sont des garçons (65 %). L'âge moyen des enfants, selon les structures, varie de 9 ans (dans un CMPP du Haut-Rhin) à 11 ans (dans le Bas-Rhin). La distribution des âges varie relativement peu d'un territoire à un autre.

On note que la part des enfants de 3-5 ans est plus importante dans les Ardennes et la Meurthe-et-Moselle. La part des grands adolescents (16 ans et plus), globalement similaire en Champagne-Ardenne et en Lorraine, marque des extrêmes en Alsace : ces jeunes représentent 15 % des présents au 31/12 dans le Bas-Rhin et 2 % dans le Haut-Rhin.

La tranche d'âge la plus représentée est celle des enfants de 6-10 ans révolus (58 %). L'intervention très précoce (avant 3 ans) reste marginale (<1 %).

- Diagnostic principal selon les catégories cliniques CFTMEA

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Schizophrénies, troubles psychotiques, troubles thymiques de l'enfance et de l'adolescence	-	-	0	0	1	12	6	-	-	4	23
TSA ou autre TED	-	-	21	12	25	12	24	-	8	8	110
Troubles névrotiques	-	-	11	95	67	134	79	-	7	11	404
Pathologies limites	-	-	101	111	45	100	26	-	5	20	408
Troubles réactionnels	-	-	33	105	15	66	84	-	28	31	362
Variations de la normale	-	-	15	7	20	43	25	-	8	6	124
Déficiences mentales	-	-	25	2	11	3	30	-	.	21	92
Troubles du développement et des fonctions instrumentales	-	-	57	110	151	271	76	-	28	78	771
Troubles des conduites et du comportement (TCC)	-	-	72	52	145	149	30	-	25	12	485
Troubles à expression somatique	-	-	2	8	4	9	4	-	2	6	35
Manifestations et symptômes à type d'anxiété, de phobie, de conversion, de compulsions	-	-	74	24	17	33	23	-	26	7	204
Aucun de ces troubles	-	-	0	0	0	0	-	-	1	2	3
Pas de diagnostic	-	-	341	410	30	0	20	-	-	172	973
Total	0	0	752	936	531	832	427	0	138	378	3 994
% sur l'ensemble des enfants avec un dossier en cours en décembre	0%	0%	31%	100%	57%	80%	54%	0%	8%	49%	35%
% sur l'ensemble des enfants avec un dossier en cours en décembre parmi les CMPP qui ont répondu au tableau sur les catégories cliniques CFMTEA	-	-	84%	100%	57%	80%	100%	-	8%	100%	63%

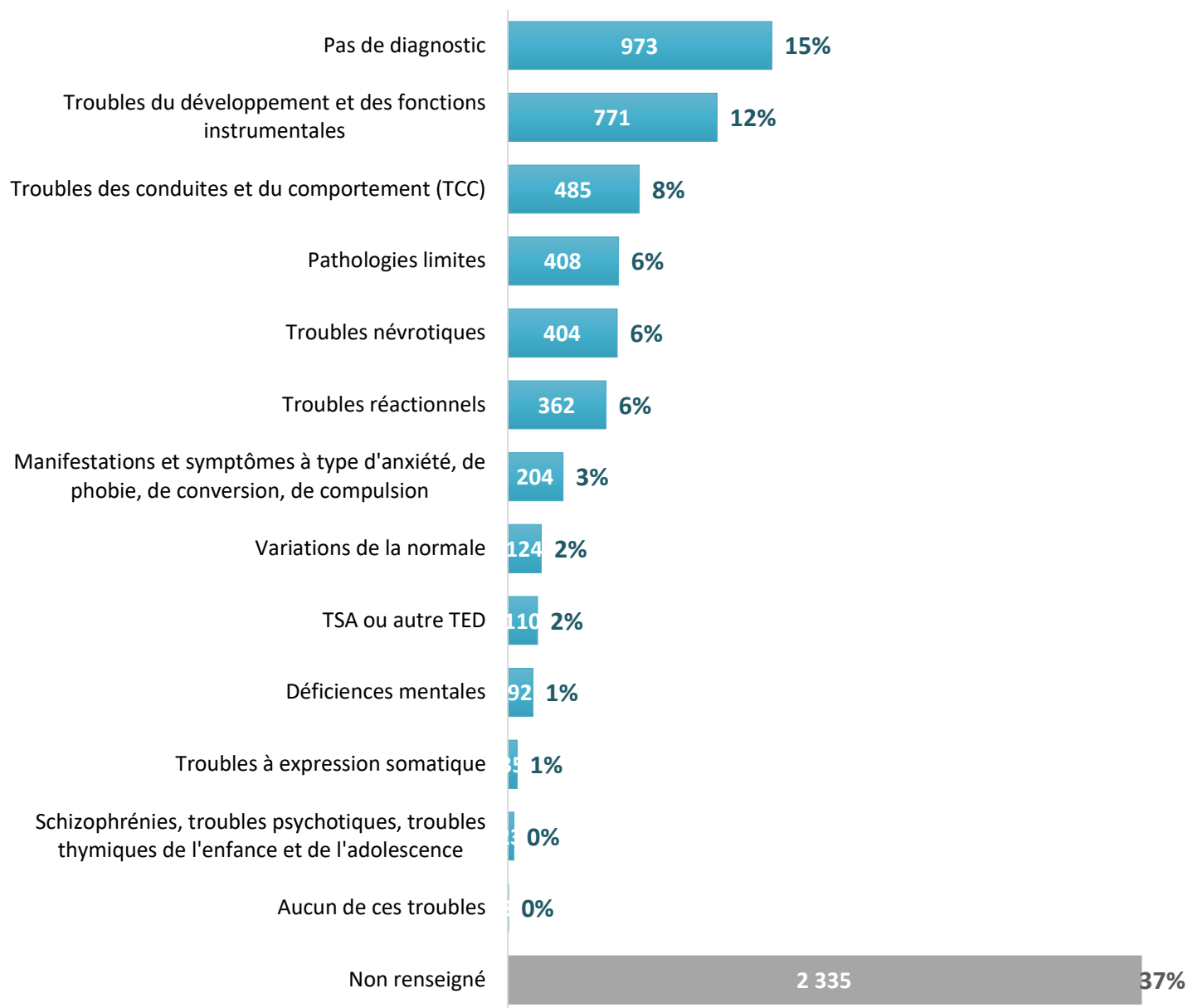
Champ : 8 CMPP répondants

Dans la trame des RAH, les établissements ont la possibilité de rendre compte des évaluations diagnostiques soit en utilisant les catégories cliniques CFTMEA, soit les catégories cliniques CIM10.

Concernant la CFTMEA, les résultats sont disponibles pour 8 territoires et indiqués pour seulement 35 % de l'ensemble des enfants présents au 31 décembre 2020.

Si l'on considère uniquement les CMPP ayant renseigné des données CFTMEA, ces derniers ont indiqué la catégorie clinique pour 63 % des jeunes présents en décembre. Ainsi, en suivant ces catégories, les situations les plus renseignées sont : pas de diagnostic (15 %), les troubles du développement et des fonctions instrumentales (12 %) et les troubles des conduites et du comportement (8 %).

% sur total enfant décembre et qui ont répondu au tableau sur les catégories cliniques CFTMEA



- Diagnostic principal selon les catégories cliniques CIM10

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Troubles mentaux organiques	-	-	3	0	-	0	0	0	-	1	4
Troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation de substances psychoactives	-	-	0	0	-	1	0	0	-	0	1
Schizophrénie, troubles schizotypiques et troubles délirants	-	-	9	0	-	4	0	0	-	6	19
Troubles de l'humeur (affectifs)	-	-	23	8	3	8	0	0	-	8	50
Troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes	-	-	574	216	108	237	72	15	-	165	1387
Syndromes comportementaux associés à des perturbations physiologiques et à des facteurs physiques	-	-	10	4	4	138	1	0	-	0	157
Troubles de la personnalité	-	-	136	51	5	5	1	0	-	51	249
Retard mental	40	-	38	2	8	3	3	0	-	24	118
Troubles du développement psychologique à l'exception des TED et TSA	858	-	730	106	163	271	68	78	-	110	2384
TED et TSA	38	-	56	12	40	12	29	6	-	23	216
Troubles du comportement et troubles émotionnels apparaissant durant l'enfance et l'adolescence	919	-	383	116	86	153	119	78	-	139	1993
Aucun de ces troubles	18	-	35	58	-	0	0	0	-	5	116
Pas de diagnostic	0	-	237	363	-	0	6	0	-	232	838
Total	1873	0	2234	936	417	832	299	177	0	764	7532
% sur l'ensemble des enfants avec un dossier en cours en décembre	130%	0%	91%	100%	45%	80%	38%	46%	0%	99%	66%
% sur l'ensemble des enfants avec un dossier en cours en décembre, parmi <u>les CMPP qui ont répondu selon les catégories cliniques CIM 10</u>	130% ⁶	-	91%	100%	60%	80%	106%	46%	-	99%	94%

Champ : 11 CMPP répondants

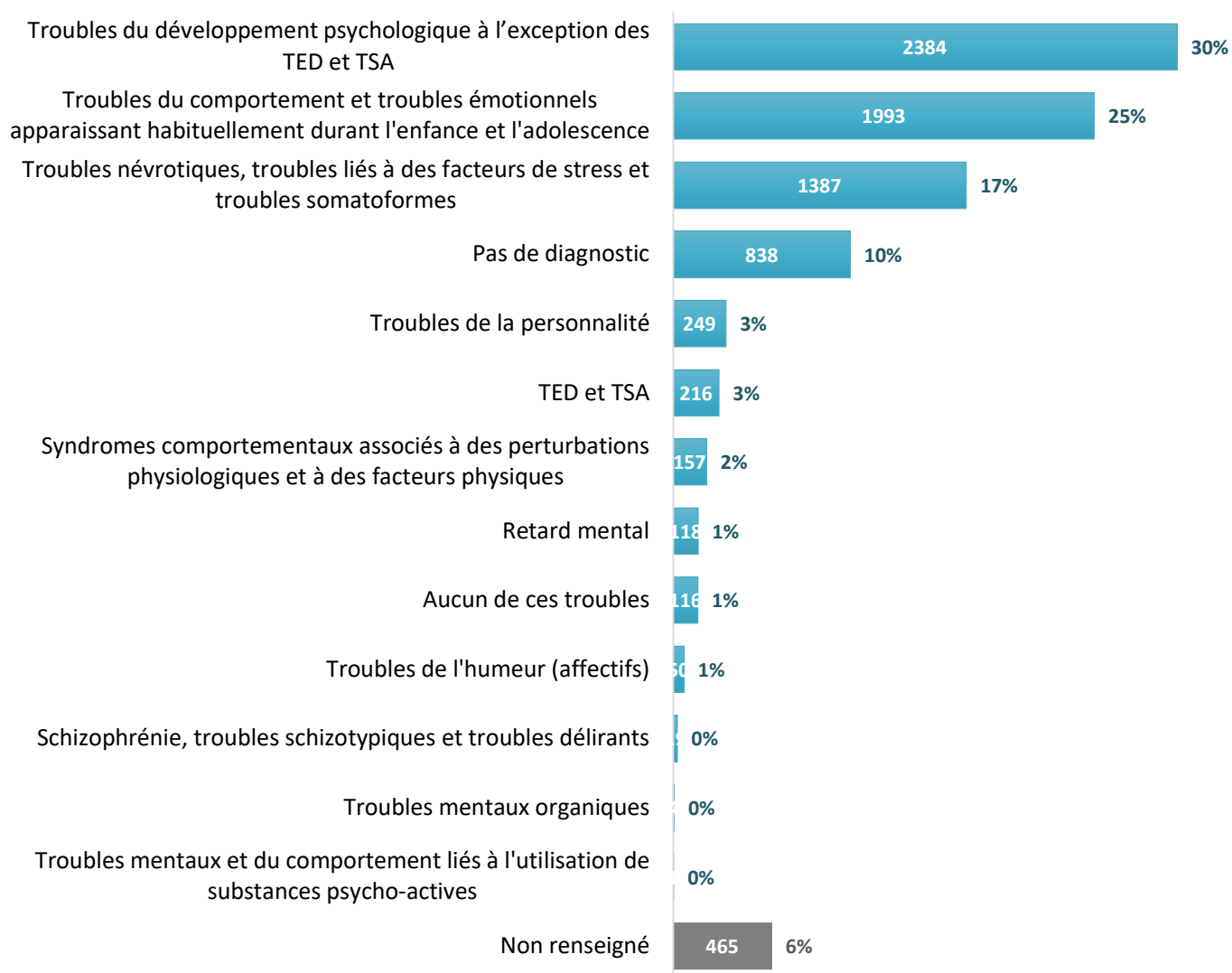
Concernant la CIM10, les données sont indiquées pour seulement 66 % des enfants présents au 31 décembre 2020.

Parmi les CMPP ayant renseigné des données CIM10, ces derniers ont indiqué la catégorie clinique CIM10 pour 94 % des jeunes présents en décembre.

Ainsi, en suivant ces catégories, les troubles du développement psychologique à l'exception des TED et TSA (30 %) est la situation la plus fréquente ; suivie par les troubles du comportement et troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance et l'adolescence (25 %) et les troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes (17 %). Les TSA diagnostiqués représentent 3 % des effectifs.

⁶ La part est supérieure à 100 % car dans le département des Ardennes, un CMPP a indiqué pour ce tableau, des effectifs supérieurs au total de ces présents au 31 décembre.

% sur total enfant décembre et qui ont répondu au tableau sur les catégories cliniques CIM 10



- Facteurs et conditions d'environnement présentant un risque pour le développement des enfants en cours de traitement (plusieurs réponses possibles)

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Pas de facteurs d'environnement à retenir	-	-	30	1		10	157	73		21	292
Troubles mentaux ou perturbations psycho avérées dans la famille	-	-	122	228		50	21	0		34	455
Carences affectives, éducatives, culturelles	-		72	33		53	48	5		21	232
Mauvais traitements et négligences graves	-	-	21	38		47	7	2		5	120
Événement entraînant la rupture des liens affectifs	-	-	91	57		31	15	9		15	218
Contexte familial particulier	-	-	458	309		354	97	88		141	1447
<i>dont milieu socio-familial très défavorisé</i>	-	-	30	10		11	50	0		6	107
Autre	-	-	25	0		1	1	0		0	27
Pas de réponse par défaut d'information	-	-	81	0	138	1	0	0		431	651
Total	0	0	930	676	138	558	396	177	0	674	3 549
Nb d'enfants concernés par au moins un facteur (sans double compte)	-	-	639	406	-	547	-	-	-	149	1741

Champ : 11 CMPP répondants

% sur l'ensemble des enfants en cours de traitement dont la structure a répondu à la question sur les facteurs et conditions d'environnement des enfants

	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Haut-Rhin	Grand Est
Pas de facteurs d'environnement à retenir	3%	0%	0%	1%	25%	24%	4%	7%
Troubles mentaux ou perturbations psycho avérées dans la famille	12%	34%	0%	7%	3%	0%	6%	11%
Carences affectives, éducatives, culturelles	7%	5%	0%	7%	8%	2%	4%	6%
Mauvais traitements et négligences graves	2%	6%	0%	6%	1%	1%	1%	3%
Événement entraînant la rupture des liens affectifs	9%	9%	0%	4%	2%	3%	3%	5%
Contexte familial particulier	46%	46%	0%	48%	16%	29%	24%	36%
<i>dont milieu socio-familial très défavorisé</i>	3%	1%	0%	1%	8%	0%	1%	3%
Autre	3%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%
Pas de réponse par défaut d'information	8%	0%	122% ⁷	0%	0%	0%	74%	17%

Concernant les facteurs et conditions d'environnement des enfants en cours de traitement, 3 549 réponses ont été apportées par les 11 CMPP répondants. A noter que plusieurs réponses sont possibles pour chaque enfant.

⁷ La part est supérieure à 100 % car en Meurthe-et-Moselle, un CMPP a indiqué pour les enfants dont on n'a pas la réponse par défaut de formation, un effectif supérieur à celui des enfants concernés par une modalité.

Parmi les CMPP qui ont répondu à ce tableau, au niveau régional, 36 % des enfants en cours de traitement ont un contexte familial particulier. Cette part monte à plus de 46 % dans la Marne, dans la Haute-Marne et dans la Meuse.

Les CMPP du Haut-Rhin ont davantage indiqué qu'au niveau du Grand Est ne pas avoir de réponse par défaut d'information concernant les enfants en cours de traitement.

En Moselle et dans les Vosges, il y a davantage de jeunes ne présentant pas de facteurs d'environnement particulièrement handicapant qu'en moyenne régionale (respectivement 25 % et 24 % contre 7 %).

À noter que certains CMPP n'ont pas renseigné les effectifs sur les facteurs et conditions d'environnement des enfants.

- Enfants avec un dossier MDPH ou une mesure de protection

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre d'enfants présents avec un dossier MDPH ouvert	124	1	339	210	109	168	172	-	-	141	1264
En % / effectifs 31/12	9%	0,1%	18%	22%	16%	16%	24%	-	-	18%	15%
<i>dont nombre de dossiers MDPH ouverts dans l'année</i>	-	1	0	-	36	29	23	-	-	11	100
Nombre d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection	14	35	92	81	20	85	60	-	-	36	423
En % / effectifs 31/12	1%	4%	4%		3%	8%	8%			5%	5%
<i>dont nombre de mesures éducatives judiciaires</i>	4	5	7	12	-	0	18	-	-	0	46
<i>dont nombre de mesures éducatives administratives</i>	0	1	2	1	-	24	8	-	-	16	52
<i>dont nombre de mesures de placement ASE</i>	12	51	72	68	15	60	36	-	-	8	322
<i>dont nombre de mesures PJJ</i>	0	0	3	-	-	1	1	-	-	8	13

Champ : entre 8 et 12 CMPP répondants selon l'item

Globalement, la situation des enfants par rapport au handicap et aux mesures de protection est très peu renseignée.

Certains CMPP rencontrent des difficultés pour accéder à ces informations.

Parmi les CMPP répondants, 1 264 enfants présents auraient un dossier MDPH ouvert (soit 15 %) et 423 enfants bénéficieraient d'une mesure de protection (soit 5 %). La part d'enfants présents avec un dossier MDPH ouvert varie significativement d'un territoire à un autre : de 0,1 % dans l'Aube à 24 % en Moselle. On note également une variation selon le territoire concernant la part des enfants bénéficiant d'une mesure de protection : de 1 % dans les Ardennes à 8 % dans la Meuse et en Moselle.

Les données concernant la situation de handicap des enfants avec un dossier MDPH ont été indiquées pour seulement 5 CMPP.

Partie D – Enfants reçus pour la première en 2020 et délai d'attente

1. Origine des enfants entrés au CMPP en 2020

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Accès direct (parents, amis...)	138	35	158	85	93	84	61	45	204	78	981
Education nationale	194	148	288	148	85	146	71	71	152	77	1 380
<i>dont enseignants, CPO, CPE...</i>	155	110	59	65	14	96	21	42		42	<i>604</i>
<i>dont RASED, assistante sociale, psychologue, infirmière</i>	34	29	42	17	8	46	14	21		10	<i>221</i>
<i>dont médecin de l'éducation nationale</i>	5	9	5	4	0	4	1	8		2	<i>38</i>
Crèches et dispositifs petite enfance (haltes garderies...)	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0
PMI	16	4	4	0	2	9	2	5		0	42
Psychiatrie hospitalière, CMP et secteur pédopsychiatrique	4	6	1	5	1	6	2	3		0	28
Psychiatrie libérale	4	0	12	3	0	3	0	0		0	22
Médecine hospitalière hors psychiatrie	6	0	3	3	0	11	1	2		3	29
Médecine libérale et paramédicaux libéraux	77	40	80	24	91	70	29	27	113	20	571
Autre CMPP	27	7	13	4	1	8	8	1		4	73
CAMSP	54	8	12	11	11	13	36	15		9	169
Autre ESMS (IME, ITEP, SESSAD...)	3	0	2	0	0	1	4	0		2	12
Services sociaux (ASE-Unité d'action sociale-CCAS...)	34	26	78	44	11	26	7	5		3	234
Juge ou services judiciaires	4	3	1	6	3	5	3	0	16	2	43
MDPH et enseignant référent de scolarité	1	0	0	0	0	1	0	3		0	5
Autre	20		16	21	1	70	39	0		4	171
Total	582	277	668	354	299	453	263	177	485	202	3 760
% des enfants inscrits pour la 1ère fois au sein de la file active⁸	111%	141%	87%	131%	100%	123%	100%	100%	100%	91%	105%

Champ : 16 CMPP répondants

⁸ Pour certains départements, la part dépasse 100 % car certains CMPP ont renseigné davantage d'effectifs dans le tableau que d'enfants inscrits pour la 1ère fois au sein de leur file active.

% sur l'ensemble des réponses

	Arden nes	Aube	Marne	Haute- Marne	Meurthe-et- Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas- Rhin	Haut- Rhin	Grand Est
Accès direct (parents, amis...)	24%	13%	24%	24%	31%	19%	23%	25%	42%	39%	26%
Education nationale	33%	53%	43%	42%	28%	32%	27%	40%	31%	38%	37%
<i>dont enseignants, CPO, CPE...</i>	27%	40%	9%	18%	5%	21%	8%	24%	0%	21%	16%
<i>dont RASED, assistante sociale, psychologue, infirmière</i>	6%	10%	6%	5%	3%	10%	5%	12%	0%	5%	6%
<i>dont médecin de l'éducation nationale</i>	1%	3%	1%	1%	0%	1%	0%	5%	0%	1%	1%
Crèches et dispositifs petite enfance (haltes garderies...)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
PMI	3%	1%	1%	0%	1%	2%	1%	3%	0%	0%	1%
Psychiatrie hospitalière, CMP et secteur pédopsychiatrique	1%	2%	0%	1%	0%	1%	1%	2%	0%	0%	1%
Psychiatrie libérale	1%	0%	2%	1%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	1%
Médecine hospitalière hors psychiatrie	1%	0%	0%	1%	0%	2%	0%	1%	0%	1%	1%
Médecine libérale et paramédicaux libéraux	13%	14%	12%	7%	30%	15%	11%	15%	23%	10%	15%
Autre CMPP	5%	3%	2%	1%	0%	2%	3%	1%	0%	2%	2%
CAMSP	9%	3%	2%	3%	4%	3%	14%	8%	0%	4%	4%
Autre ESMS (IME, ITEP, SESSAD...)	1%	0%	0%	0%	0%	0%	2%	0%	0%	1%	0%
Services sociaux (ASE-Unité d'action sociale-CCAS...)	6%	9%	12%	12%	4%	6%	3%	3%	0%	1%	6%
Juge ou services judiciaires	1%	1%	0%	2%	1%	1%	1%	0%	3%	1%	1%
MDPH et enseignant référent de scolarité	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	2%	0%	0%	0%
Autre	3%	0%	2%	6%	0%	15%	15%	0%	0%	2%	5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les résultats concernant l'origine des enfants entrés au cours de l'année 2020 traduisent également les particularités des dynamiques à l'œuvre sur les différents territoires de la région.

Par exemple :

- L'accès direct au CMPP, par les parents ou des amis, représente 26 % des situations dans la région, alors que ce mode d'entrée représente 42 % des cas dans le Bas-Rhin ;
- Dans l'Aube, les services de l'Éducation nationale sont à l'origine de plus de la moitié des entrées (53 %), contre 37 % en moyenne régionale ;
- Les professionnels de santé libéraux (médicaux ou paramédicaux) de Meurthe-et-Moselle, du Bas-Rhin sont plus fréquemment à l'origine d'une entrée en CMPP que dans les autres départements : respectivement 30 % et 23 %, contre 15 % en moyenne régionale ;
- Dans la Marne et en Haute-Marne, les services sociaux (ASE, Unité d'action sociale, CCAS...) ont orienté 12 % des enfants entrés en CMPP en 2020. Cette proportion est de 6 % pour l'ensemble de la région ;
- Dans la Meuse et en Moselle, 15 % des enfants ont été adressés au CMPP par d'autres modalités, sans toutefois les préciser.
- Alors que les 3-5 ans représentent 10 % des enfants présents dans les Ardennes et en Meurthe-et-Moselle, les orientations PMI restent faibles voire très faibles.

2. Délai d'attente

- Délai d'attente avant accueil en CMPP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre d'enfants en attente d'un premier RDV	162	356	468	161	205	200	463	134	/	561	2710
<i>Moyenne</i>	162	356	156	161	103	200	154	134	/	281	181
Taux de pression à l'attente d'entrée	8,6%	38,5%	15,6%	15,0%	16,0%	15,7%	46,0%	24,3%	/	58,3%	22,7%
<i>Min (étab)</i>	8,6%	38,5%	3,9%	15,0%	0,0%	15,7%	0,0%	24,3%		30,3%	0,0%
<i>Max (étab)</i>	8,6%	38,5%	23,4%	15,0%	22,6%	15,7%	52,2%	24,3%		88,2%	88,2%

Champ : 15 CMPP répondants

Sur l'ensemble de la région Grand Est, au moins 2 710 jeunes sont en attente d'un premier rendez-vous dans un CMPP. En moyenne, cela représente 181 jeunes par structure, sachant que ce résultat est très variable : de 103 jeunes en Meurthe-et-Moselle à 356 jeunes dans l'Aube.

Le taux de pression à l'attente d'entrée résulte du rapport entre l'effectif de la file d'attente et la file active. Au niveau de la région, près de 23 jeunes sur 100 présents dans la file active sont en attente d'entrée, soit un taux de pression de 22,7 %. Cette pression reste inférieure à 10 % dans les Ardennes.

A noter qu'en Moselle et dans le Haut-Rhin, elle s'élève respectivement, à 46 % et 58,3 % de la file active.

Le Rapport d'Activité permet de rendre compte des 2 stades d'attente avant la prise en charge :

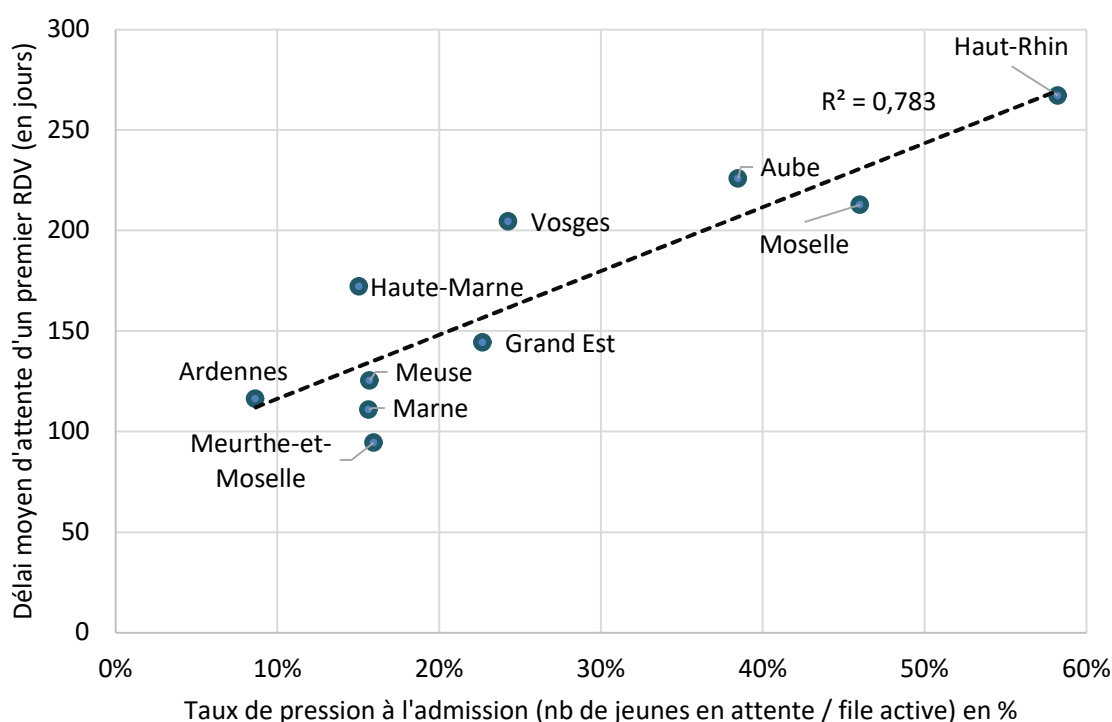
- L'attente entre la demande de rendez-vous et le 1^{er} rendez-vous
- L'attente entre le 1^{er} rendez-vous et le bilan ou les soins

Nombre d'enfants entrée dans l'année selon l'attente entre la demande de RDV et le 1er RDV	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins de 15 jours	56	10	39	15	117	21	60	6	63	15	402
Entre 15 jours et moins d'un 1 mois	89	7	29	6	41	39	21	7	51	11	301
Entre 1 mois et moins de 3 mois	202	14	162	44	42	86	25	23	169	6	773
Entre 3 mois et moins de 6 mois	67	13	83	49	30	87	13	32	136	16	526
Entre 6 mois et moins de 12 mois	72	37	73	79	52	70	71	71	58	127	710
12 mois ou plus	38	23	2	7	11	2	69	12	8	48	220
Total	524	104	388	200	293	305	259	151	485	223	2 932

Attente entre la demande de RDV et le 1er RDV	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins de 15 jours	11%	10%	10%	8%	40%	7%	23%	4%	13%	7%	14%
Entre 15 jours et moins d'un 1 mois	17%	7%	7%	3%	14%	13%	8%	5%	11%	5%	10%
Entre 1 mois et moins de 3 mois	39%	13%	42%	22%	14%	28%	10%	15%	35%	3%	26%
Entre 3 mois et moins de 6 mois	13%	13%	21%	25%	10%	29%	5%	21%	28%	7%	18%
Entre 6 mois et moins de 12 mois	14%	36%	19%	40%	18%	23%	27%	47%	12%	57%	24%
12 mois ou plus	7%	22%	1%	4%	4%	1%	27%	8%	2%	22%	8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Nombre moyen de jours d'attente⁹	116	226	111	172	95	125	213	205	103	267	144

Champ : 14 à 15 CMPP répondants selon l'item

Pression à l'admission en CMPP et courbe de tendance



Le graphique rend compte de corrélation entre la pression à l'attente et les délais d'attente (plus la pression est élevée, plus l'attente est longue). Dans le Haut-Rhin la pression est la plus élevée (58,3 %) et l'attente est l'une des plus longues (267 jours en moyenne, soit un peu moins de 9 mois). A l'inverse, dans les Ardennes, le taux de pression tourne autour de 9 % et l'attente moyenne (116 jours, soit près de 4 mois) est la plus courte.

Le coefficient de corrélation (r) donne une mesure de l'intensité et du sens de la relation linéaire entre 2 variables, il mesure la force de la relation. Il est de 0,88 ; ainsi la relation entre les variables est linéaire positive et forte.

Le coefficient de détermination (R^2) permet de juger de la qualité d'une régression linéaire simple, à quel point l'équation de régression est adaptée pour décrire la distribution des points. Il est de 0,78, ainsi, la droite de régression colle à 78 % avec les points donnés.

⁹ Pour le calcul du nombre moyen de jours d'attente, la modalité « 12 mois ou plus » a été « fermée » à 18 mois

- Délai d'attente entre le 1er RDV et le bilan ou les soins

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nombre d'enfants en attente entre le 1er RDV et le bilan ou les soins	217	21	486	245	83	62	67	147	.	52	1380
<i>Moyenne</i>	217	21	162	245	42	62	22	147	.	26	92
Taux de pression à l'attente de bilan ou de soin	11,6%	2,3%	16,2%	22,9%	6,5%	4,9%	6,7%	26,6%	/	5,4%	11,6%
<i>Min (étab)</i>	11,6%	2,3%	7,4%	22,9%	4,6%	4,9%	0,0%	26,6%	/	5,2%	0,0%
<i>Max (étab)</i>	11,6%	2,3%	30,8%	22,9%	10,9%	4,9%	9,9%	26,6%	/	5,6%	30,8%

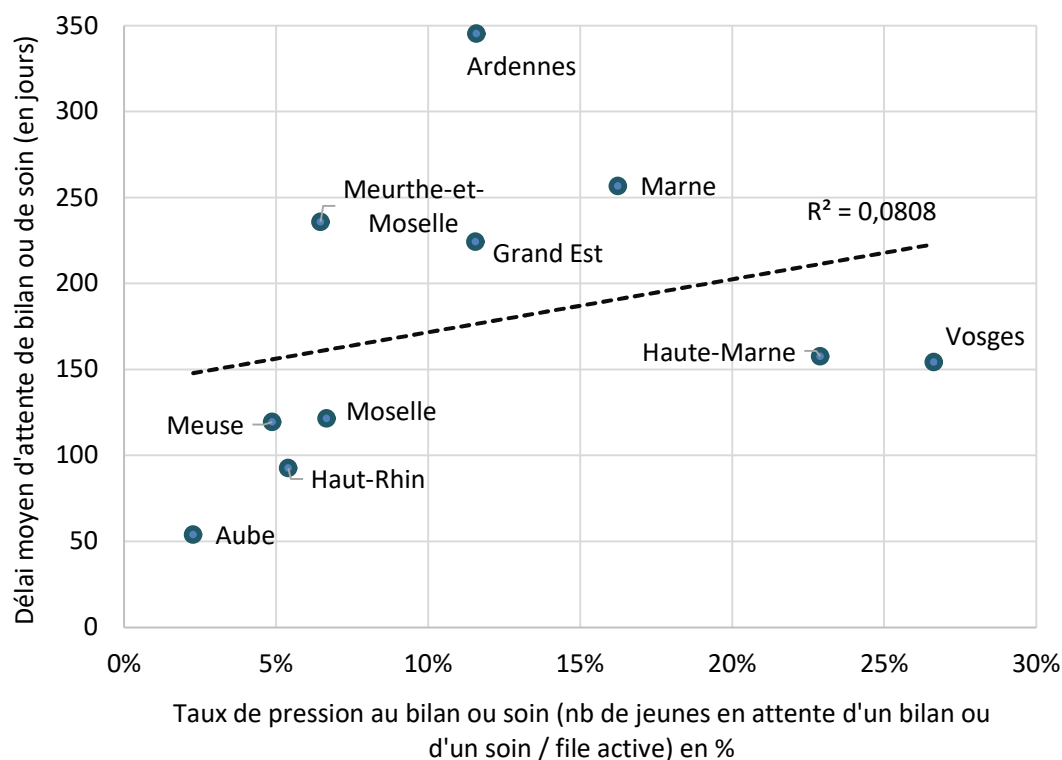
Champ : 15 CMPP répondants

Attente entre le 1er RDV et le bilan ou les soins	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins de 15 jours	21	20	26	2	7	7	24	0	.	28	135
Entre 15 jours et moins d'un 1 mois	28	7	27	19	6	0	9	2	.	39	137
Entre 1 mois et moins de 3 mois	32	26	61	64	52	23	56	21	.	29	364
Entre 3 mois et moins de 6 mois	41	9	47	44	48	34	40	40	.	34	337
Entre 6 mois et moins de 12 mois	59	1	17	86	46	10	40	22	.	25	306
12 mois ou plus	343	0	151	0	68	0	1	1	.	0	564
TOTAL	524	63	329	215	227	74	170	86	0	155	1 843

Attente entre le 1er RDV et le bilan ou les soins	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins de 15 jours	4%	32%	8%	1%	3%	9%	14%	0%	-	18%	7%
Entre 15 jours et moins d'un 1 mois	5%	11%	8%	9%	3%	0%	5%	2%	-	25%	7%
Entre 1 mois et moins de 3 mois	6%	41%	19%	30%	23%	31%	33%	24%	-	19%	20%
Entre 3 mois et moins de 6 mois	8%	14%	14%	20%	21%	46%	24%	47%	-	22%	18%
Entre 6 mois et moins de 12 mois	11%	2%	5%	40%	20%	14%	24%	26%	-	16%	17%
12 mois ou plus	65%	0%	46%	0%	30%	0%	1%	1%	-	0%	31%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	-	100%	100%
Nombre moyen de jours d'attente	345	54	257	158	236	119	122	154		93	224

Champ : 12 à 13 CMPP répondants selon l'item

Pression à l'attente de bilan ou de soin en CMPP et courbe de tendance



L'Aube, la Meuse, la Moselle et le Haut-Rhin ont les délais d'attentes moyennes les plus faibles et les taux de pression les plus faibles. Dans l'Aube par exemple, la pression est la plus faible (2 %) et l'attente qui est de 54 jours en moyenne, soit presque 2 mois, est la plus courte.

Dans les Ardennes et en Haute-Marne, le lien est moins évident. Dans les Ardennes, on note un taux de pression à l'attente de bilan ou de soin de 12 % et une attente de presque 1 an en moyenne ; et en Haute-Marne un taux de pression à l'attente de bilan ou de soin de 23 % et une attente d'un peu plus de 5 mois en moyenne.

Le coefficient de corrélation (r) donne une mesure de l'intensité et du sens de la relation linéaire entre 2 variables, il mesure la force de la relation. Il est de 0,28 ; ainsi la relation entre les variables est linéaire positive mais faible.

Le coefficient de détermination (R^2) permet de juger de la qualité d'une régression linéaire simple, à quel point l'équation de régression est adaptée pour décrire la distribution des points. Il est de 0,0808, très proche de 0 ; la droite de régression ne colle presque pas avec les points donnés.

Partie E – Caractéristiques des enfants de la file active entrés dans l'année

1. Enfants entrés dans l'année par âge au premier acte

La majorité des enfants entrés au cours de l'année est âgée, au moment du premier acte, de 6 à 10 ans. La distribution des âges varie relativement peu d'un territoire à un autre. Ces résultats sont cohérents avec les caractéristiques générales de la population bénéficiaire.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins de 3 ans	4	1	0	1	5	5	4	0	6	0	26
3 à 5 ans	151	10	147	53	77	41	42	37	88	54	700
6 à 10 ans	235	31	410	135	145	132	149	95	243	133	1 708
11 à 15 ans	119	34	180	68	70	58	56	40	125	31	781
16 à 17 ans	14	1	29	9	15	13	12	4	16	4	117
18 ans ou plus	1	2	0	4	2	1	3	1	7	1	22
Total	524	79	766	270	314	250	266	177	485	223	3354
Moins de 3 ans	1%	1%	0%	0%	2%	2%	2%	0%	1%	0%	1%
3 à 5 ans	29%	13%	19%	20%	25%	16%	16%	21%	18%	24%	21%
6 à 10 ans	45%	39%	54%	50%	46%	53%	56%	54%	50%	60%	51%
11 à 15 ans	23%	43%	23%	25%	22%	23%	21%	23%	26%	14%	23%
16 à 17 ans	3%	1%	4%	3%	5%	5%	5%	2%	3%	2%	3%
18 ans ou plus	0%	3%	0%	1%	1%	0%	1%	1%	1%	0%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : 16 CMPP répondants

2. Mode de scolarisation

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Scolarisation en classe ordinaire	456	73	722	208	266	245	248	165	475	195	3 053
<i>dont avec AVS ou EVS</i>	-	0	10	-	23	0	10	0	-	10	53
Scolarisation adaptée (SEGPA, EREA)	6	2	11	1	5	0	1	3	2	0	31
<i>dont avec AVS ou EVS</i>	-	0	0	-	-	0	0	0	-	0	0
Scolarisation en ULIS	2	1	19	3	9	5	11	8	8	10	76
<i>dont avec AVS ou EVS</i>	-	0	0	-	4	0	0	0	-	2	6
Scolarisation en ESMS en UE dont UE externalisée	-	0	0	0	1	0	0	0	-	0	1
Enfants de 3 ans ou plus non scolarisés	1	0	0	0	7	0	3	1	-	1	13
Autre mode de scolarisation (CNED...)	1	0	2	0	0	0	0	0	-	0	3
Mode de scolarisation inconnu	69	-	10	4	11	0	-	0	-	15	109
Total	535	76	764	216	299	250	263	177	485	221	3 286

Champ : 16 CMPP répondants

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Scolarisation en classe ordinaire	85%	96%	95%	96%	89%	98%	94%	93%	98%	88%	93%
Scolarisation adaptée (SEGPA, EREA)	1%	3%	1%	0%	2%	0%	0%	2%	0%	0%	1%
Scolarisation en ULIS	0%	1%	2%	1%	3%	2%	4%	5%	2%	5%	2%
Scolarisation en ESMS en UE dont UE externalisée	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Enfants de 3 ans ou plus non scolarisés	0%	0%	0%	0%	2%	0%	1%	1%	0%	0%	0%
Autre mode de scolarisation (CNED...)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Mode de scolarisation inconnu	13%	0%	1%	2%	4%	0%	0%	0%	0%	7%	3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La classe ordinaire est le mode de scolarisation des enfants de 3 ans ou plus très largement majoritaire pour les enfants entrés en CMPP en 2020.

3. Transport des enfants entrés dans l'année

- Temps de trajet domicile-CMPP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants domiciliés à 30mn de trajet maximum	465	21	736	243	250	173	210	133	435	195	2 861
Nb d'enfants domiciliés à plus de 30mn de trajet	15	0	20	106	35	165	15	43	50	27	476
Nb d'enfants avec un temps de trajet non connu	75	58	12	0	15	12	1	1		1	157
Total	555	79	768	349	300	350	226	177	485	223	3 494
Nb d'enfants domiciliés à 30mn de trajet maximum	84%	27%	96%	70%	83%	49%	93%	75%	90%	87%	82%
Nb d'enfants domiciliés à plus de 30mn de trajet	3%	0%	3%	30%	12%	47%	7%	24%	10%	12%	14%
Nb d'enfants avec un temps de trajet non connu	14%	73%	2%	0%	5%	3%	0%	1%	0%	0%	4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : 15 CMPP répondants

Globalement, les enfants entrés en cours d'année 2020 en CMPP ont un temps de trajet entre leur domicile et la structure qui les accueille inférieur à 30 minutes (82 %). Dans la Meuse, près de la moitié des jeunes (47 %) entrés en CMPP en 2020 sont domiciliés à plus de 30 minutes de la structure. Dans l'Aube, pour 7 jeunes sur 10 le temps de trajet est inconnu.

- Domiciliation hors département ou région

		Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants domiciliés dans un autre département	Somme	1	2	4	13	4	0	1	16		3	44
	<i>Min</i>	1	2	0	13	0	0	0	16		0	0
	<i>Moyenne</i>	1	2	1	13	2	0	1	16		2	3
	<i>Max</i>	1	2	2	13	4	0	1	16		3	16
	% total entrés dans l'année	0,2%	1,0%	0,5%	4,8%	1,3%	0,0%	0,4%	9,0%		1,3%	1,4%
Nb d'enfants domiciliés dans une autre région	Somme	0	0	8	3	15	5	3	0		0	34
	<i>Min</i>	0	0	0	3	0	5	0	0		0	0
	<i>Moyenne</i>	0	0	3	3	8	5	1	0		0	2
	<i>Max</i>	0	0	6	3	15	5	2	0		0	15
	% total entrés dans l'année	0,0%		1,0%		5,0%	1,4%	1,1%	0,0%		0,0%	1,1%

Champ : 14 à 15 CMPP répondants selon l'item

En moyenne, 3 enfants entrés dans l'année sont domiciliés dans un autre département et cette moyenne atteint 2 enfants concernant le nombre d'enfants domiciliés dans une autre région.

- Modes de transport des enfants entrés dans l'année

		Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants accompagnés par un transport prescrit par le CMPP	Somme	366	3	37	9	25	9	38	72		33	592
	<i>Min</i>	366	3	13	9	7	9	5	72		2	2
	<i>Moyenne</i>	366	3	19	9	13	9	13	72		17	42
	<i>Max</i>	366	3	24	9	18	9	23	72		31	366
	% total entrés dans l'année	69,8%	1,5%	10,7%	3,3%	8,4%	2,4%	14,4%	40,7%		14,8%	22,2%
Nb d'enfants accompagnés par un transport financé par le CMPP	Somme	0	0	0		0	0	5	0		0	5
	<i>Min</i>	0	0	0		0	0	0	0		0	0
	<i>Moyenne</i>	0	0	0		0	0	2	0		0	0
	<i>Max</i>	0	0	0		0	0	5	0		0	5
	% total entrés dans l'année		0,0%	0,0%		0,0%	0,0%	1,9%	0,0%		0,0%	0,2%

Champ : 13 à 14 CMPP répondants

Dans le Grand Est, 592 enfants entrés dans l'année sont accompagnés par un transport prescrit par le CMPP, soit 22 % de l'ensemble des enfants entrés en CMPP dans l'année. En ce qui concerne l'effectif d'enfants accompagnés par un transport financé par le CMPP, c'est seulement en Moselle qu'il est non nul (5 enfants, soit 2 % des enfants entrés en CMPP dans l'année).

Partie F – Caractéristiques et parcours pour la totalité des enfants sortis de la file active

1. Âge des enfants sortis en 2020

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins de 3 ans	0	0	1	0	1	5	3	0	2	0	12
3 à 5 ans	49	4	31	8	27	12	7	10	42	9	199
6 à 10 ans	187	23	208	53	155	99	87	80	243	81	1 216
11 à 15 ans	173	32	248	62	118	98	105	60	249	89	1 234
16 à 17 ans	13	3	30	8	23	18	17	7	49	8	176
18 ans ou plus	6	3	24	3	14	10	13	5	29	5	112
Total	428	65	542	134	338	242	232	162	614	192	2 949
Moins de 3 ans	0%	0%	0%	0%	0%	2%	1%	0%	0%	0%	<1%
3 à 5 ans	11%	6%	6%	6%	8%	5%	3%	6%	7%	5%	7%
6 à 10 ans	44%	35%	38%	40%	46%	41%	38%	49%	40%	42%	41%
11 à 15 ans	40%	49%	46%	46%	35%	40%	45%	37%	41%	46%	42%
16 à 17 ans	3%	5%	6%	6%	7%	7%	7%	4%	8%	4%	6%
18 ans ou plus	1%	5%	4%	2%	4%	4%	6%	3%	5%	3%	4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : 16 CMPP répondants

La majorité (83 %) des enfants sortis du CMPP en 2020 était âgée de 6 à 15 ans au moment de la sortie. 10 % des enfants étaient âgés de 16 ans ou plus au moment de la sortie. La distribution par âge varie peu d'un département à un autre.

2. Parcours des enfants sortis en 2020

- Durée d'accompagnement des enfants sortis en 2020

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins d'un an	144	18	179	44	95	60	90	80	101	49	860
[1 an]	105	11	102	39	101	71	41	31	215	41	757
[2 ans]	59	8	89	13	49	33	31	21	111	32	446
[3 à 5 ans]	97	23	109	30	67	66	52	24	156	40	664
[6 ans ou +]	23	5	63	8	26	12	18	6	31	30	222
Total	428	65	542	134	338	242	232	162	614	192	2 949
Moins d'un an	34%	28%	33%	33%	28%	25%	39%	49%	16%	26%	29%
[1 an]	25%	17%	19%	29%	30%	29%	18%	19%	35%	21%	26%
[2 ans]	14%	12%	16%	10%	14%	14%	13%	13%	18%	17%	15%
[3 à 5 ans]	23%	35%	20%	22%	20%	27%	22%	15%	25%	21%	23%
[6 ans ou +]	5%	8%	12%	6%	8%	5%	8%	4%	5%	16%	8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : 16 CMPP répondants

Les durées d'accompagnement observées pour les enfants sortis en 2020 sont, relativement comparables entre les territoires : elles sont le plus souvent inférieures à un an. Dans les Vosges, 69 % des enfants auront été accompagnés moins de 2 ans, contre 45 % des enfants dans l'Aube.

- Motifs de sorties du CMPP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Fin d'accompagnement, départ concerté (dont déménagement prévu)	279	53	378	63	257	143	135	122	614	103	2147
Sortie du fait de la famille, suivi interrompu	142	11	153	55	81	99	94	40	0	75	750
Autre	7	1	11	16	0	0	3	0	0	14	52
Total	428	65	542	134	338	242	232	162	614	192	2 949
Fin d'accompagnement, départ concerté (dont déménagement prévu)	65%	82%	70%	47%	76%	59%	58%	75%	100%	54%	73%
Sortie du fait de la famille, suivi interrompu	33%	17%	28%	41%	24%	41%	41%	25%	0%	39%	25%
Autre	2%	2%	2%	12%	0%	0%	1%	0%	0%	7%	2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : 16 CMPP répondants

La majorité des sorties sont liées à un départ concerté (73 %). Cette part varie de 47 % en Haute-Marne à 100 % dans le Bas-Rhin. 1 accompagnement sur 4 est interrompu du fait de la famille (4 jeunes sortis sur 10 en Haute-Marne, dans la Meuse et en Moselle).

- Parcours envisagé après la sortie (plusieurs réponses possibles¹⁰)

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Sans nécessité de soins ni d'accompagnement médico-social	184	0	215	42	190	90	77	101	-	81	980
Suivi libéral	40	1	50	4	21	0	17	4	-	1	138
Autre CMPP ou BAPU (ou CAMSP)	8	6	63	2	12	25	7	1	-	0	124
CMP / CATTP	21	2	4	3	6	4	1	2	-	0	43
Hôpital de jour	2	1	6	1	0	2	0	0	-	1	13
Autre secteur sanitaire	1	0	3	0	2	0	1	0	-	0	7
Service médicosocial (SESSAD, SAFEP, SAVS, SAMSAH ...)	10	2	7	3	1	5	6	0	-	3	37
Etablissement médicosocial (IME, IEM, ITEP...)	5	1	20	1	8	6	7	2	-	3	53
Maison des ados ou autres dispositifs	1	0	2	-	0	0	2	0	-	0	5
Suivi PMI	0	0	0	0	0	0	0	0	-	0	0
Autre orientation*	7	37	8	7	6	0	8	0	-	3	76
Total	279	50	378	63	246	132	126	110		92	1 476

Champ :14 CMPP répondants

¹⁰ Selon les consignes du RAH CMPP « Indiquer le nombre d'enfants concernés par les parcours envisagé ; si le parcours est un temps partagé entre 2 structures, indiquer les 2 structures. »

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Sans nécessité de soins ni d'accompagnement médico-social	66%	0%	57%	67%	77%	68%	61%	92%		88%	66%
Suivi libéral	14%	2%	13%	6%	9%	0%	13%	4%		1%	9%
Autre CMPP ou BAPU (ou CAMSP)	3%	12%	17%	3%	5%	19%	6%	1%		0%	8%
CMP / CATT	8%	4%	1%	5%	2%	3%	1%	2%		0%	3%
Hôpital de jour	1%	2%	2%	2%	0%	2%	0%	0%		1%	1%
Autre secteur sanitaire	0%	0%	1%	0%	1%	0%	1%	0%		0%	0%
Service médicosocial (SESSAD, SAFEP, SAVS, SAMSAH ...)	4%	4%	2%	5%	0%	4%	5%	0%		3%	3%
Etablissement médicosocial (IME, IEM, ITEP...)	2%	2%	5%	2%	3%	5%	6%	2%		3%	4%
Maison des ados ou autres dispositifs	0%	0%	1%		0%	0%	2%	0%		0%	0%
Suivi PMI	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%		0%	0%
Autre orientation*	3%	74%	2%	11%	2%	0%	6%	0%		3%	5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%		100%	100%

Champ : 14 CMPP répondants

Les parcours envisagés après les fins d'accompagnement ou autres départs concertés avec le CMPP correspondent généralement à une absence de nécessité de soins ou d'accompagnement médico-social (66 %). Dans l'Aube, pour 74 % des cas, l'orientation est non connue (modalité autre).

- Enfants en attente de sortie du CMPP (parmi les enfants présents)

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants en attente de place dans une autre structure sanitaire ou médico-sociale	25	0	13	1	0	15	16	0	-	1	71
dont nb d'enfants ayant une notification CDAPH non réalisée pour une structure sanitaire ou médico-sociale	-	0	0	1	0	15	6	0	-	0	22
% Eff 31/12											
Nb d'enfants en attente de place dans une autre structure sanitaire ou médico-sociale	1,7%	0,0%	0,5%	0,1%	0,0%	1,4%	2,3%	0,0%		0,3%	0,8%
dont nb d'enfants ayant une notification CDAPH non réalisée pour une structure sanitaire ou médico-sociale		0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	1,4%	0,8%	0,0%		0,0%	0,3%

Champ : entre 10 et 12 CMPP répondants selon l'item

Concernant les enfants en attente de sortie, les CMPP répondants ont déclaré que 71 enfants étaient en attente de place dans une autre structure sanitaire ou médico-sociale, soit 0,8 % des enfants présents en décembre 2020. Parmi eux, 22 avaient une notification CDAPH non réalisée pour une structure sanitaire ou médico-sociale.

Partie G - Ressources humaines

- Nombre d'ETP du compte administratif par métier

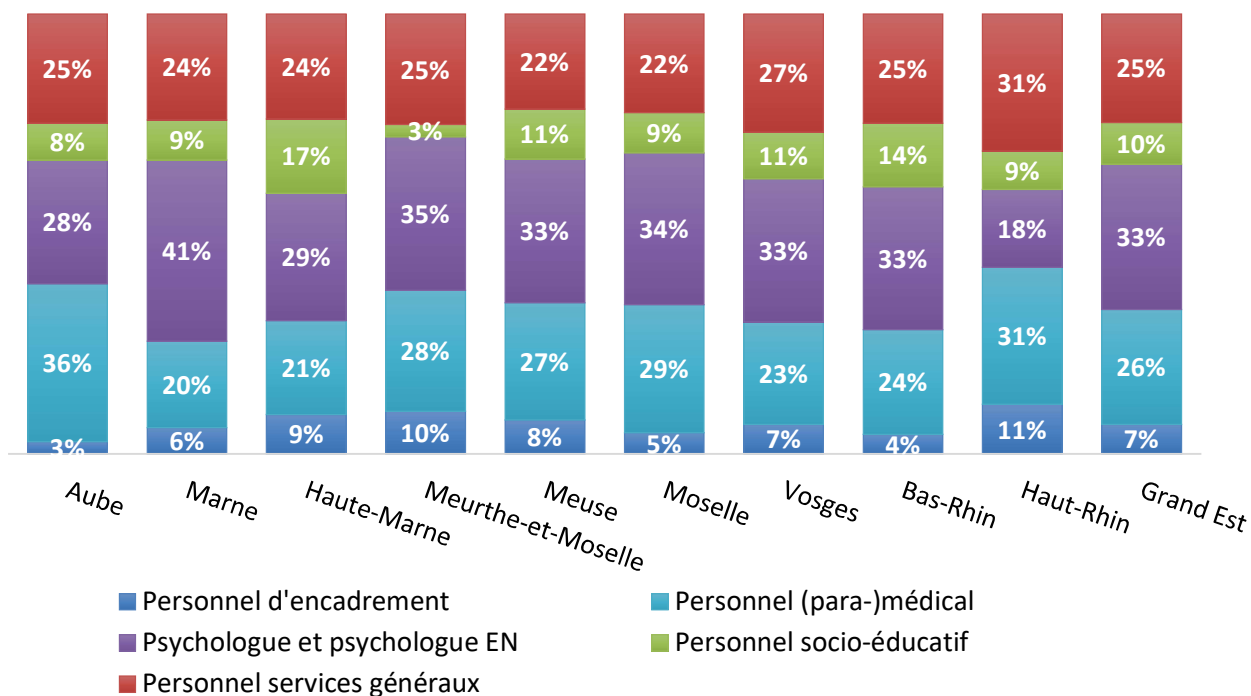
Au 31 décembre 2020, 377,96 ETP professionnels exercent dans les 15 CMPP (qui ont répondu à la partie ressources humaines) de la région. Les métiers les plus représentés sont les psychologues (121,71 ETP), les secrétaires et personnels d'accueil (51,25 ETP), les orthophonistes (44,96 ETP).

Nb d'ETP du compte administratif	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Directeur EN / pour la part direction	0	0	1,9	0	1	1	0,3	1	0	0	5,20
Médecin directeur / pour la part direction	0	0	0,76	0,25	1,69	0,57	0,17	0,25	0,55	0,91	5,15
Directeur administratif / pour la part direction	0	1	1,25	1	2	1	2,01	0	1	1,9	11,16
Chef de service / pour la part management et coordination	0	0	0,31	1,5	0,5	0	0	0	0	0,8	3,11
Coordinateur / pour la part coordination	0	0,13	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0,73
Sous-total personnel d'encadrement	0,00	1,13	4,82	2,75	5,19	2,57	2,48	1,25	1,55	3,61	25,35
Psychiatre ou pédopsychiatre	0	2,16	3,31	0,65	1	0,89	2,61	0,11	0,79	2,02	13,54
Pédiatre	0	0	0	0	0,8	1	0	0,76	0	0,51	3,07
Autre médecin	0	0	0	0	0	0	0,34	0	0	0,64	0,98
Orthophoniste	0	7,56	5,38	2,9	7,58	3,55	8,09	2	3,47	4,43	44,96
Psychomotricien	0	4,9	7,28	2,98	5,4	3,5	4,14	1,5	4,15	1,6	35,45
Autres personnels paramédicaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,79	0,79
Psychologue	0	11,48	31,41	8,89	18,76	10,95	16,96	6,1	11,5	5,69	121,71
Psychologue EN	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0	3,00
Sous-total personnel (para-) médical et psychologue	0,00	26,10	49,38	15,42	33,54	19,89	33,14	10,47	19,88	15,68	223,50
Enseignant	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2,00
Psychopédagogue	0	0,5	0,6	0	0,5	0	0,72	0	3,98	1,43	7,73
Psychopédagogue EN	0	2,9	4	0	1	3,8	0	2	0	0	13,70
Assistant de service social	0	0	2,8	0	0	0	1,79	0	1,12	0,45	6,16
Educateur spécialisé ou moniteur éducateur	0	0	0	0	0	0	0,3	0	0	0	0,30
Educateur de jeunes enfants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,92	0,92
Autre personnel éducatif	0	0	0	5,16	0	0	0	0	0	0	5,16
Sous-total personnel socio-éducatif	0,00	3,40	7,40	5,16	1,50	3,80	4,81	2,00	5,10	2,80	35,97
Codeur LPC / Interprète LSF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,88	1,88
Secrétaire et personnel d'accueil	0	8,61	11,22	0	9,62	4,8	1	3,95	6,26	5,79	51,25
Comptable	0	0	2,74	0	2	1	0	0	1	0	6,74
Autres agents administratifs et comptabilité	0	0	1,22	5,2	0	0	9,47	0	1,5	0,8	18,19
Agents des services généraux	0	1,5	4,34	2,13	1,88	1,45	0,19	1,08	0	1,1	13,67
Autre	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0,41	1,41
Sous-total personnel services généraux	0,00	10,11	19,52	7,33	13,50	7,25	11,66	5,03	8,76	9,98	93,14
TOTAL	0,00	40,74	81,12	30,66	53,73	33,51	52,09	18,75	35,29	32,07	377,96
Nb enfants de la File active par ETP		23	37	35	24	38	19	29	67	30	33

Champ : 15 CMPP répondants

En 2020, dans les CMPP du Grand Est, on dénombre 33 enfants de la file active par ETP. Ce ratio varie de 19 enfants de la file active par ETP en Moselle contre 67 enfants de la file active par ETP dans le Haut-Rhin.

À noter que dans les Ardennes, les CMPP n'ont pas renseigné d'information en ce qui concerne les ETP.



La structure des emplois par catégorie indique que la part des psychologues varie de 18 % dans le Haut-Rhin à 41 % dans la Marne. La proportion de personnels socio-éducatifs s'élève, selon le territoire, de 3 % en Meurthe-et-Moselle à 17 % en Haute-Marne. La part du personnel (paramédical) varie également de 20 % dans la Marne à 36 % dans l'Aube. Ces résultats traduisent possiblement des offres de services différentes.

- Taux d'ETP non pourvus (région Grand Est)

Sur l'ensemble des CMPP, 12 métiers sont touchés par des ETP non pourvus. Ce sont majoritairement les autres personnels paramédicaux (0,5 ETP non pourvus, soit 63,3 %), les médecins directeurs (0,94 ETP non pourvu, soit 18,3 %), les psychiatres ou pédopsychiatres (2 ETP à pourvoir soit 14,8 %), les assistants de service social (0,77 ETP à pourvoir, soit 12,5 %).

Ensemble du Grand Est	Nb d'ETP du compte administratif	Nb d'ETP non pourvus au 31/12	Taux d'ETP non pourvus
Directeur EN / pour la part direction	5,20	0,00	0,0%
Médecin directeur / pour la part direction	5,15	0,94	18,3%
Directeur administratif / pour la part direction	11,16	0,63	5,6%
Chef de service / pour la part management et coordination	3,11	0,00	0,0%
Coordinateur / pour la part coordination	0,73	0,00	0,0%
Sous-total personnel d'encadrement	25,35	1,57	6,2%
Psychiatre ou pédopsychiatre	13,54	2,00	14,8%
Pédiatre	3,07	0,00	0,0%
Autre médecin	0,98	0,00	0,0%
Orthophoniste	44,96	4,14	9,2%
Psychomotricien	35,45	1,41	4,0%
Autres personnels paramédicaux	0,79	0,50	63,3%
Psychologue	121,71	0,21	0,2%
Psychologue EN	3,00	0,00	0,0%
Sous-total personnel (para-)médical et psychologue	223,50	8,26	3,7%
Enseignant	2,00	0,00	0,0%
Psychopédagogue	7,73	0,36	4,7%
Psychopédagogue EN	13,70	1,20	8,8%
Assistant de service social	6,16	0,77	12,5%
Educateur spécialisé ou moniteur éducateur	0,30	0,00	0,0%
Educateur de jeunes enfants	0,92	0,00	0,0%
Autre personnel éducatif	5,16	0,04	0,8%
Sous-total personnel socio-éducatif	35,97	2,37	6,6%
Codeur LPC / Interprète LSF	1,88	0,00	0,0%
Secrétaire et personnel d'accueil	51,25	0,07	0,1%
Comptable	6,74	0,00	0,0%
Autres agents administratifs et comptabilité	18,19	0,00	0,0%
Agents des services généraux	13,67	0,03	0,2%
Autre	1,41	0,00	0,0%
Sous-total personnel services généraux	93,14	0,10	0,1%
Total	377,96	12,30	3,3%

Champ : 15 CMPP répondants

Partie H – Evolution entre 2017-2020

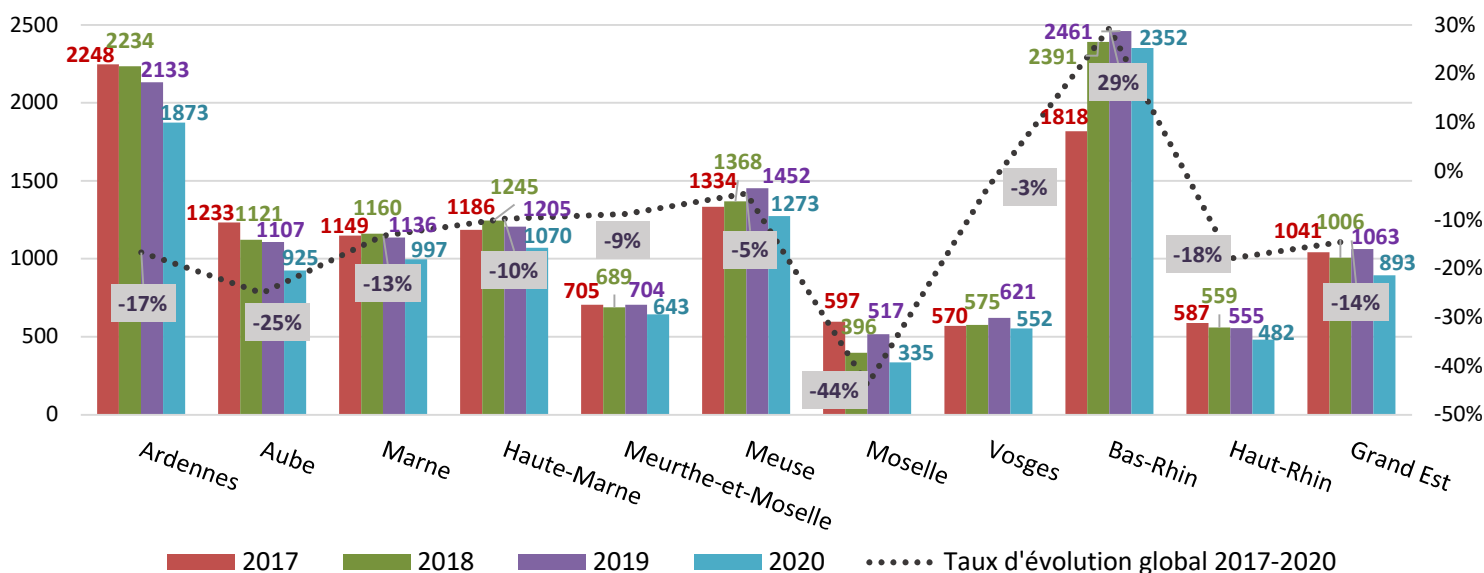
En 2018 et en 2020, l'ensemble des CMPP de la région Grand Est (16) ont rempli les rapports d'activité.
En 2017 et en 2019, un CMPP de Moselle n'avait pas répondu.

Avertissement

L'analyse de l'évolution des rapports d'activité des CMPP doit prendre en compte le fait que d'une année à une autre, certains CMPP ne répondent pas au rapport. De plus, certaines données sont inégalement renseignées selon les territoires et selon l'année. Par ailleurs, pour certains items, les données sont largement inférieures à celles des années précédentes, et parfois même inexistantes. Cela pourrait s'expliquer par la pandémie de la COVID-19 et de ses multiples confinements.

1. Enfants de la file active

- Nombre moyen d'enfants & taux d'évolution global du nombre moyen d'enfants de la file active par CMPP



En 2020, en moyenne 893 enfants ont été accueillis par un CMPP. En 2017, les CMPP accueillait en moyenne 1 041 jeunes, 1 006 en 2018 et 1 063 en 2019. Entre 2017 et 2020, ce nombre moyen varie plus ou moins selon le département. Dans le Bas-Rhin le nombre moyen d'enfants est passé de 1 818 à 2 352, soit un taux d'évolution global de +29 %.

- Enfants de la file active vus pour la 1^{ère} fois

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	29%	32%	36%	46%	37%	32%	33%	41%	39%	30%	35%
2018	27%	26%	32%	39%	36%	39%	33%	38%	28%	32%	32%
2019	28%	27%	31%	35%	37%	35%	29%	43%	26%	34%	31%
2020	28%	21%	26%	25%	23%	29%	26%	32%	21%	23%	25%
Evolution	-1	-10	-10	-21	-14	-3	-7	-8	-19	-7	-10

Quel que soit le territoire, la part des enfants de la file active vus pour la 1^{ère} fois diminue entre 2017 et 2020, passant de 35 % à 25 %. En Haute-Marne et dans le Bas-Rhin, on observe un écart respectivement de -21 points et - 19 points entre 2017 et 2020.

- Enfants de la file active ayant bénéficié d'au moins une synthèse

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	100%	53%	51%	60%	36%	78%	73%	69%	22%	41%	59%
2018	100%	50%	69%	26%	49%	86%	75%	66%	28%	44%	61%
2019	100%	57%	67%	32%	44%	42%	71%	66%	19%	45%	55%
2020	100%	65%	59%	50%	24%	45%	66%	46%	7%	47%	50%
Evolution	0	12	8	-10	-12	-32	-7	-22	-15	6	-8

Sur la période 2017-2020, la part des enfants de la file active ayant bénéficié d'au moins une synthèse a diminué de 8 points. Cette part a diminué de 32 points dans la Meuse et 22 points dans les Vosges, tandis qu'elle a augmenté de 12 points dans l'Aube, passant de 53 % en 2017 à 65 % en 2020.

- Taux d'absentéisme

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	16%	18%	19%	21%	23%	17%	20%	15%	25%	22%	20%
2018	18%	19%	18%	17%	23%	17%	20%	15%	26%	23%	20%
2019	19%	19%	18%	19%	23%	18%	21%	16%	27%	23%	20%
2020	17%	0%	15%	18%	21%	16%	18%	16%	20%	25%	16%
Evolution	0,8	-18,3	-4,3	-2,9	-1,8	-0,5	-2,7	0,9	-5,5	3,0	-3,1

Au niveau de la région, le taux d'absentéisme a sensiblement diminué entre 2017 et 2020 (-3,1 points). Au sein de la région, le taux évolue différemment d'un département à un autre et d'une année à une autre. Cette évolution s'élève à +3 points dans le Haut-Rhin, tandis qu'elle descend jusqu'à -18,3 points dans l'Aube. La diminution observée dans l'Aube est liée au fait que ce département a déclaré qu'il n'y avait aucun acte programmé non réalisé, ce qui a entraîné un taux d'absentéisme nul.

2. Enfants présents au 31 décembre

- Caractéristiques des enfants présents

Parmi les enfants accueillis dans un CMPP au 31 décembre 2019, 35 % sont des filles et 65 % des garçons, soit une proportion similaire à la population étudiée un an auparavant.

	2017	2018	2019	2020	Evolution
Moins de 3 ans	1%	1%	<1%	<1%	-0,7
3 à 5 ans	11%	11%	8%	6%	-4,2
6 à 10 ans	54%	53%	52%	50%	-3,2
11 à 15 ans	29%	30%	33%	35%	6,4
16 à 17 ans	5%	4%	4%	5%	0,2
18 ans ou plus	1%	2%	2%	3%	1,5
Total	100%	100%	100%	100%	/

La répartition des enfants selon l'âge varie assez peu sur la période. On note toutefois un léger vieillissement de la population accompagnée.

- Taux d'enfants présents avec un dossier MDPH ouvert

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017			20%			34%	17%	43%		14%	24%
2018		0%	22%		15%	35%	23%			9%	19%
2019	10%	0%	30%	18%	13%	15%	25%			18%	16%
2020	9%	0%	18%	22%	16%	16%	24%			18%	15%
Evolution		0,1	-2,5			-17,6	7,7			3,8	-8,7

Entre 2017 et 2020, le taux d'enfants présents avec un dossier MDPH a été très peu renseigné, et n'est donc pas analysable à l'échelle régionale.

- Taux d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017		1%	8%			4%	2%	5%		7%	5%
2018		1%	11%	4%	18%	6%	6%	0%		5%	7%
2019		9%	13%		18%	9%	5%	0%		5%	10%
2020	1%	4%	4%	9%	3%	8%	8%			5%	5%
Evolution		3,5	-4,5			4,3	6,5			-2,0	0,0

Entre 2017 et 2020, la situation des enfants par rapport au handicap et aux mesures de protection est très peu renseignée et donc non analysable à échelle régionale. Certains CMPP rencontrent des difficultés pour accéder à ces informations.

- Taux de pression à l'attente d'entrée

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	10%	21%	9%	4%	4%	9%	50%	11%	5%	27%	13%
2018	9%	20%	10%	7%	2%	6%	41%	13%		30%	15%
2019	9%	27%	16%	12%	0%	6%	41%	27%		43%	19%
2020	9%	38%	16%	15%	16%	16%	46%	24%		58%	23%
Evolution	-1,8	17,2	6,3	11,4	11,5	6,9	-3,6	13,2		30,8	9,2

Le taux de pression à l'attente d'entrée résulte du rapport entre l'effectif de la file d'attente et la file active. En 2020, au niveau de la région, près de 23 jeunes en attente d'un CMPP présents dans une file active de 100, soit un taux de pression de 23 %. Cette pression était de 19 % en 2019, 15 % en 2018, et 13 % en 2017.

On note qu'entre 2017 et 2020, le taux de pression a diminué en Moselle (50 % contre 46 %), mais reste toutefois un des taux de pression les plus élevés de la région. Sur la période, dans les CMPP de l'Aube et du Haut-Rhin le taux de pression a fortement augmenté, respectivement de +17,2 points et +30,8 points. Par ailleurs, en comparant les taux entre 2019 et 2020, on observe une évolution allant jusqu'à +11 points dans l'Aube et +15 points dans le Haut-Rhin. L'augmentation entre 2019 et 2020 pourrait être liée à la pandémie de la COVID-19.

2. Enfants sortis au cours de l'année

- Fin d'accompagnement, départ concerté

En 2020, 73 % des sorties correspondent à une fin de prise en charge concertée, contre 68 % en 2019, 60 % en 2018 et 54 % en 2017. D'importantes différences sont visibles entre les années, notamment dans l'Aube, Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle et en Moselle.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	67%	0%	61%	64%	27%	48%	9%	/	100%	54%	54%
2018	70%	78%	56%	39%	60%	46%	49%	60%	100%	54%	60%
2019	68%	84%	67%	27%	67%	58%	59%	60%	100%	49%	68%
2020	65%	82%	70%	47%	76%	59%	58%	75%	100%	54%	73%
Evolution	-1,5	81,5	9,0	-17,4	48,9	10,8	49,5	/	0,0	-0,2	18,6

Les données sur la période 2017-2020 sont inégalement renseignées selon les territoires et certains CMPP ont indiqué des effectifs supérieurs au nombre d'enfants en fin d'accompagnement, départ concerté et donc difficilement comparables.

	Sans nécessité de soins ni d'accompagnement médico-social	Suivi libéral	Autre CMPP ou BAPU (ou CAMSP)	CMP / CATTP	Hôpital de jour	Autre secteur sanitaire	Service médicosocial (SESSAD, SAFEP, SAVS, SAMSAH ...)	Etablissement médicosocial (IME, IEM, ITEP...)	Maison des ados ou autres dispositifs	Suivi PMI	Autre orientation
2017	69%	7%	3%	4%	1%	0%	1%	2%	0%	0%	13%
2018	75%	7%	2%	3%	0%	0%	1%	4%	0%	0%	6%
2019	63%	9%	4%	5%	1%	1%	2%	4%	1%	1%	10%
2020	66%	9%	8%	3%	1%	0%	3%	4%	0%	0%	5%
	-2,5	2,8	5,6	-0,9	0,0	0,4	1,2	1,6	0,1	0,0	-8,2

Au niveau de la région, les parcours envisagés après les fins de prises en charge concertées sont relativement similaires d'une année à une autre. Néanmoins, les enfants sortis en 2020 ont plus nécessité une poursuite de soins ou d'accompagnement médico-social qu'en 2018 et 2017.

En 2020, il y a eu davantage d'enfants sortis dont le parcours envisagé est un autre CMPP ou BAPU (ou CAMSP) qu'en 2017 (8 % contre 3 %).

3. Ressources humaines

Part d'ETP non pourvu par profession	Grand Est				
	2017	2018	2019	2020	Evolution en point
Directeur EN / pour la part direction	0,0%	3,5%	0,0%	0,0%	0,0
Médecin directeur / pour la part direction	0,0%	12,6%	8,8%	18,3%	18,3
Directeur administratif / pour la part direction	6,6%	0,0%	0,0%	5,6%	-0,9
Chef de service / pour la part management et coordination	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Coordinateur / pour la part coordination	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Sous-total personnel d'encadrement	1,9%	4,4%	1,9%	6,2%	4,3
Psychiatre ou pédopsychiatre	20,1%	16,4%	7,4%	14,8%	-5,3
Pédiatre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Autre médecin	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Orthophoniste	5,5%	9,1%	6,2%	9,2%	3,7
Psychomotricien	1,7%	3,3%	4,4%	4,0%	2,3
Autres personnels paramédicaux	0,0%	0,0%	0,0%	63,3%	63,3
Psychologue	0,3%	0,1%	0,7%	0,2%	-0,1
Psychologue EN	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Sous-total personnel (para-)médical et psychologue	2,8%	3,6%	3,0%	3,7%	0,9
Enseignant	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Psychopédagogue	0,0%	0,0%	0,0%	4,7%	4,7
Psychopédagogue EN	0,0%	1,0%	5,7%	8,8%	8,8
Assistant de service social	2,5%	14,9%	0,0%	12,5%	10,0
Educateur spécialisé ou moniteur éducateur	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Educateur de jeunes enfants	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Autre personnel éducatif	/	0,0%	0,0%	0,8%	/
Sous-total personnel socio-éducatif	0,4%	2,9%	2,8%	6,6%	6,2
Codeur LPC / Interprète LSF	/	0,0%	0,0%	0,0%	/
Secrétaire et personnel d'accueil	0,0%	1,0%	0,1%	0,1%	0,1
Comptable	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Autres agents administratifs et comptabilité	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Agents des services généraux	0,7%	4,3%	1,0%	0,2%	-0,5
Autre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Sous-total personnel services généraux	0,1%	1,4%	0,2%	0,1%	0,0
Total	1,8%	3,1%	2,2%	3,3%	1,4

Depuis 2017, la part des ETP non pourvus augmente passant de 1,8 % à 3,3 % en 2020. En 2020, 63,3 % des ETP des autres personnels paramédicaux ne sont pas pourvus, soit 0,50 ETP non pourvu sur 0,79 ETP du compte administratif, contre 0 % de 2017 à 2019.

Certaines parts d'ETP non pourvus fluctuent d'une année à une autre, par exemple pour les ETP d'assistant de service social, la part passe de 2,5 % en 2017 à 14,9 % en 2018 puis 0 % en 2019 et remonte en 2020 pour atteindre les 12,5 %.